



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

- **Le plan Rogers 3.0 produit de solides résultats financiers et opérationnels :**
 - **Croissance soutenue des produits de 4 % à l'échelle de Sans-fil, de Cable et de Media;**
 - **Croissance du résultat d'exploitation ajusté de 3 % et solides flux de trésorerie disponibles de 660 millions de dollars;**
 - **Croissance des produits tirés des réseaux de Sans-fil de 3 %; ajouts nets de 77 000 abonnés aux services facturés de Sans-fil et taux d'attrition stable;**
 - **PMPC en hausse de 4 % grâce à la popularité croissante des forfaits Partagez tout qui représentent maintenant 33 % de notre clientèle aux services facturés;**
 - **Hausse de 2 % du résultat d'exploitation ajusté de Cable; ajouts nets de 24 000 abonnés aux services d'accès Internet, en hausse de 50 %;**
 - **Media a plus que doublé son résultat d'exploitation ajusté grâce au succès sur le terrain des Blue Jays de Toronto et Sportsnet demeure le chef de file des réseaux de télévision sportive au Canada.**
- **Lancement du service Internet Gigabit ÉLAN de Rogers dont la couverture devrait s'étendre à l'ensemble du réseau par câble de Rogers d'ici la fin de 2016.**
- **Lancement de la télé 4K et annonce du plus important engagement à l'échelle mondiale en matière de diffusion d'événements sportifs en direct au format 4K.**
- **Lancement du réseau LTE étendu afin que Rogers puisse offrir une couverture LTE inégalée à l'échelle nationale.**

TORONTO (le 22 octobre 2015) - Rogers Communications Inc., l'une des plus importantes sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels non audités pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2015.

Principaux résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Produits opérationnels	3 384	3 252	9 962	9 484
Après ajustement ¹				
Résultat d'exploitation	1 345	1 312	3 806	3 786
Résultat net	472	405	1 159	1 177
Bénéfice de base par action	0,92 \$	0,79 \$	2,25 \$	2,29 \$
Bénéfice net	464	332	1 082	1 044
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,64 \$	2,10 \$	2,03 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹	660	370	1 402	1 162
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 456	1 057	2 797	2 667

¹ Les montants ajustés et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

« Ce fut un trimestre occupé et productif. Nous avons continué de dégager de solides résultats financiers et opérationnels au troisième trimestre tout en offrant plusieurs nouveaux services emballants à nos clients, a déclaré Guy Laurence, président et chef de la direction de Rogers Communications. Nous avons également annoncé un rehaussement important de notre proposition résidentielle en lançant un service Internet à un gigabit. La rapidité est devenue un enjeu clé comme en témoigne le nombre grandissant de nouveaux clients optant pour des vitesses de 100 Mbps et plus. Cette capacité que nous avons de répondre à la demande conjuguée à notre engagement à devenir, dès l'an prochain, le plus important diffuseur de contenu sportif au format 4K dans le monde nous positionnent bien pour l'avenir. Nous avons également réalisé des progrès continus au chapitre de l'expérience client et lancé la première d'une série de technologies novatrices à l'intention de notre clientèle d'affaires. Pour couronner le tout, les Blue Jays de Toronto ont accédé à la finale de la Ligue américaine. C'est fantastique de voir la ferveur des Torontois et des Canadiens pour leur équipe de baseball. »

Principaux faits saillants financiers

Augmentation des produits opérationnels

Les produits consolidés ont augmenté de 4 % au cours du trimestre considéré, rendant compte de la croissance de 5 % des produits de Sans-fil, de 1 % de ceux de Cable et de 8 % de ceux de Media. La hausse des produits du secteur Sans-fil est attribuable à l'accroissement des ventes de téléphones intelligents et à la progression des produits tirés des réseaux découlant de l'adoption continue des forfaits *Partagez tout* de Rogers qui génèrent davantage de PMPC. La hausse des produits de Cable est attribuable à la croissance soutenue des produits tirés des services d'accès Internet et celle de Media, à la croissance liée à Sportsnet et aux Blue Jays de Toronto.

Hausse du résultat d'exploitation ajusté

La hausse de 3 % du résultat d'exploitation ajusté consolidé au cours du trimestre considéré rend principalement compte des retombées de la croissance des produits susmentionnée ainsi que des gains d'efficacité réalisés sur le plan des coûts à l'échelle de l'entreprise. Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil a reculé de 1 % en raison principalement de coûts d'acquisition et de fidélisation supérieurs.

Croissance des flux de trésorerie disponibles favorisant la souplesse financière

Au troisième trimestre, la Société a continué de générer d'importants flux de trésorerie opérationnels et flux de trésorerie disponibles se chiffrant respectivement à 1 456 millions de dollars et à 660 millions de dollars. Grâce à nos solides résultats financiers, nous pouvons continuer d'investir dans notre réseau tout en maintenant des remboursements de capital importants pour nos actionnaires. Nous avons versé 247 millions de dollars sous forme de dividendes au cours du trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Prévisions

La Société réitère ci-dessous ses prévisions ¹ pour l'exercice 2015 :

(en millions de dollars)	Objectifs pour 2015	
Objectifs consolidés		
Résultat d'exploitation ajusté ²	5 020	à
Entrées d'immobilisations corporelles ³	2 350	à
Flux de trésorerie disponibles ²	1 525	à
	5 175	à
	2 450	à
	1 675	à

¹ Le tableau précédent présente les fourchettes prévisionnelles à l'égard des principales données financières consolidées pour la totalité de l'exercice 2015 telles qu'elles ont été présentées dans notre communiqué sur les résultats du 29 janvier 2015 et mises à jour par la suite le 23 juillet 2015. Ces fourchettes tiennent compte de nos objectifs actuels et sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses, y compris celles énoncées dans notre communiqué sur les résultats du 29 janvier 2015. Les informations sur nos objectifs, notamment les diverses hypothèses sous-jacentes aux objectifs, sont prospectives et devraient être lues de concert avec la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » et les informations connexes concernant les hypothèses, les facteurs et les risques économiques, concurrentiels et réglementaires qui pourraient faire en sorte que nos résultats financiers et nos résultats opérationnels futurs réels diffèrent de ceux prévus à l'heure actuelle.

² Le résultat d'exploitation ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

³ Comprend les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil, Cable, Solutions d'Affaires et Media et du siège social et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre.

Faits saillants stratégiques

Rogers 3.0 est un plan pluriannuel à l'aide duquel nous voulons :

- relancer la croissance de nos revenus de façon durable;
- miser sur nos antécédents solides en matière de produits de façon à dégager d'importantes marges et à générer de solides flux de trésorerie disponibles de même qu'un solide rendement sur nos actifs pour, ultimement, accroître les rendements en faveur de nos actionnaires.

Depuis le lancement de 3.0, nous avons mené à terme une restructuration à l'échelle de l'entreprise qui comprenait la suppression de trois niveaux de direction et une réorganisation visant à mieux servir nos clients. Nous maintenons notre engagement en vue de mettre en œuvre les piliers du plan 3.0 :

- Être une entreprise canadienne à forte croissance.
- Faire une refonte complète de l'expérience client.
- Offrir un contenu captivant en tout lieu.
- Miser sur l'innovation et notre position de chef de file en ce qui a trait au réseau.
- Stimuler la croissance dans le marché Affaires.
- Investir dans les employés et les former.
- Présenter un front uni sous la bannière Rogers.

Notre mise en œuvre disciplinée et rigoureuse du plan 3.0 nous a permis de dégager les résultats suivants au cours du trimestre à l'étude :

- forte croissance des produits et du résultat d'exploitation ajusté en hausse de 4 % et de 3 % respectivement;
- importants flux de trésorerie opérationnels et flux de trésorerie disponibles s'établissant à 1 456 millions de dollars et à 660 millions de dollars respectivement;
- taux d'attrition stable dans notre secteur du sans-fil malgré un trimestre traditionnellement marqué par la concurrence et la double cohorte, à mesure que les investissements dans l'expérience client et les propositions à valeur ajoutée remportent du succès;
- ajouts nets de 77 000 abonnés aux services facturés de Sans-fil – soit quatre fois plus que le nombre d'ajouts nets du trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- PMPC en hausse de 4 % et PMPA mixtes en hausse de 3 % compte non tenu de Mobilicity, des services d'itinérance et des services sans fil de Téléphonie résidentielle Rogers;
- mises en service à valeur supérieure de 737 000 téléphones intelligents, ce qui représente une hausse de 20 %;
- ajouts nets d'abonnés aux services d'accès Internet en hausse de 50 % grâce à la popularité des forfaits du service Internet ÉLAN.

Lancement du service Internet Gigabit ÉLAN de Rogers dont la couverture devrait s'étendre à l'ensemble du réseau par câble de Rogers d'ici la fin de 2016

Actuellement, plus de 3,4 millions de foyers en Ontario peuvent profiter de vitesses Internet de Rogers jusqu'à cinq fois plus rapides que celles de nos concurrents. En octobre 2015, nous avons annoncé notre intention d'offrir des vitesses de 1 gigabit sur l'ensemble de notre réseau par câble à plus de 4 millions de foyers d'ici la fin de 2016. Nous pourrions offrir des services à 1 gigabit en 2016 grâce à la capacité de spectre existante sur notre réseau de fibre coaxiale, et ce, moyennant un investissement supplémentaire de moins de 50 \$ par foyer. À mesure que la demande progressera, nous aurons besoin d'augmenter la capacité, mais nos investissements continus demeureront conformes aux opérations conclues. Notre efficacité en matière de capital nous permettra de dégager des rendements attrayants pour nos actionnaires.

Lancement de la télé 4K et du terminal numérique 4K qui permettront de diffuser plus de 100 événements sportifs en direct au format 4K, y compris tous les matchs à domicile de la saison 2016 des Blue Jays de Toronto et plus de 20 grands matchs de la LNH

Rogers offrira à ses clients la prochaine innovation en matière de divertissement à domicile avec le lancement de vitesses Internet gigabit adaptées au format 4K, du nouveau terminal numérique 4K et de la télé 4K Rogers. Il s'agit du plus important engagement à l'échelle mondiale en matière de diffusion d'événements sportifs en direct au format 4K. Grâce à ces initiatives, nos clients pourront profiter d'une résolution quatre fois supérieure à celle de la haute définition standard et un rendu vidéo amélioré. Ce lancement met en évidence la composition unique des actifs de Rogers :

- l'offre d'un contenu 4K nécessite considérablement plus de bande passante, ce qui nous permet de tirer parti des avantages liés à notre réseau de fibre coaxiale;
- l'attrayant portefeuille de Rogers en matière de contenu sportif qui permet à Sportsnet de se démarquer de son principal concurrent.

À compter de 2016, les clients de Rogers pourront accéder à plus de 500 heures d'événements sportifs en direct, de films et d'émissions de télé et à une liste grandissante de séries originales au format 4K grâce à un partenariat avec Netflix.

Propositions attrayantes pour attirer des abonnés présentant une valeur plus élevée à long terme

Nous avons continué de lancer des forfaits avantageux avec du contenu de premier plan, qui favorisent l'utilisation accrue des appareils mobiles et monétisent l'utilisation accrue des données. Nous restons disciplinés dans la façon dont nous attirons une clientèle à valeur ajoutée. Au cours du trimestre, nous avons réalisé ce qui suit :

- augmentation de la couverture du service *Partout chez vous* qui passe de 35 à 75 pays avec l'ajout du Mexique, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, simplifiant davantage la façon dont nos abonnés aux services de Sans-fil utilisent Internet, effectuent des appels et communiquent par messagerie texte et courriel grâce à leur forfait *Partagez tout*; nous comptons maintenant plus de 2,1 millions d'abonnés au service *Partout chez vous*;
- élargissement du populaire service de vidéo en continu shomi maintenant offert à tous les Canadiens d'un océan à l'autre;
- rehaussement de nos forfaits *Partagez tout* avec le lancement de *Partagez tout+* lequel offre trois choix de contenus aux clients : Texture par Next Issue, shomi, ou Spotify Premium. Nous avons misé sur les offres avantageuses existantes du service *Partout chez vous* et de l'application GameCentre LIVE de la LNH Rogers pour accroître notre clientèle des services *Partagez tout* qui représente désormais 33 % des abonnés aux services facturés de Rogers.

Lancement du réseau LTE étendu afin que Rogers puisse offrir une couverture LTE inégalée à l'échelle nationale

Depuis janvier, la couverture du réseau LTE de Rogers est de 3 fois supérieure à ce qu'elle était au Canada. Nous avons mis en service le spectre AWS-1, un mois seulement après son acquisition, accroissant ainsi la capacité du réseau LTE et la vitesse disponible pour des millions de clients des principaux centres urbains en Colombie-Britannique et en Alberta. Rogers continue de déployer son principal bloc de la partie inférieure du spectre de bande de 700 MHz, favorisant ainsi une meilleure pénétration des immeubles et une couverture LTE dans les principaux emplacements ruraux. La couverture de notre spectre de 700 MHz s'étend maintenant à 71 % de la population canadienne.

Mesures non conformes aux PCGR

Des mesures non conformes aux PCGR sont présentées dans le présent communiqué, notamment le résultat d'exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette ajustée, le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté, le résultat par action de base ajusté et le résultat par action dilué ajusté. Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR et elles ne devraient pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

À propos de Rogers

Rogers Communications est une société ouverte canadienne de premier plan diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services de communications sans fil et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision, d'accès Internet haute vitesse et de téléphonie par câble aux particuliers et aux entreprises au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. Nos actions sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et à la New York Stock Exchange (NYSE : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site www.rogers.com.

L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Relations avec les investisseurs

Amy Schwalm
416 704-9057
amy.schwalm@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Terrie Tweddle
416 935-4727
terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du troisième trimestre de 2015 à l'intention de la communauté financière se tiendra :

- le 22 octobre 2015,
- à 8 h 00, heure de l'Est,
- à l'adresse rogers.com/webcast,
- les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse rogers.com/investors et sera accessible depuis la page Événements et présentations pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse rogers.com/events généralement au moins deux jours avant la conférence.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez des renseignements supplémentaires à notre sujet sur notre site Web (rogers.com/investors), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov), ou en nous envoyant votre demande par courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites Web en question ou sur des sites Web liés et d'autres sites Web mentionnés aux présentes ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Vous pouvez également visiter la page rogers.com/investors pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2015 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel 2014, nos états financiers consolidés audités de 2014 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com ou sur EDGAR, à www.sec.gov, respectivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, ainsi que sur sa stratégie fondamentale, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Notre stratégie » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel 2014. Pour en savoir davantage sur nos objectifs et principaux moteurs de la performance, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Principaux moteurs de la performance et faits saillants » de notre rapport de gestion annuel 2014 et aux rubriques « Faits saillants stratégiques » et « Principaux faits saillants financiers » aux pages 2 à 4 de notre communiqué du troisième trimestre de 2015.

Dans le présent rapport de gestion, tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 21 octobre 2015 et a été approuvé par le comité d'audit de notre conseil d'administration à cette date. Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « trimestre » s'entendent de la période de trois mois close le 30 septembre 2015; les expressions « depuis le début de l'exercice » et « période de neuf mois » désignent la période de neuf mois close le 30 septembre 2015. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait aux périodes correspondantes de 2014 ou au 31 décembre 2014, s'il y a lieu.

Quatre secteurs opérationnels

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales du Canada, ainsi que de services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme, d'édition, de divertissement et médias sportifs et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d’Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP »), et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

Sommaire des résultats financiers consolidés	7	Évolution de la réglementation	29
Principales variations des résultats financiers par rapport à 2014	8	Mise à jour sur les risques et les incertitudes	32
Résultats de nos secteurs opérationnels	9	Estimations et méthodes comptables critiques	34
Revue de la performance consolidée	17	Prévisions financières	35
Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	21	Indicateurs clés de performance	35
Aperçu de la situation financière	25	Mesures non conformes aux PCGR	36
Situation financière	26	Information complémentaire	39
Gestion des risques financiers	26	À propos des énoncés prospectifs	41
Engagements et obligations contractuelles	29		

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et leurs montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 973	1 880	5	5 670	5 407	5
Cable	871	864	1	2 610	2 596	1
Solutions d’Affaires	94	96	(2)	282	285	(1)
Media	473	440	8	1 519	1 282	18
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(27)	(28)	(4)	(119)	(86)	38
Produits opérationnels	3 384	3 252	4	9 962	9 484	5
Résultat d’exploitation ajusté						
Sans-fil	879	888	(1)	2 485	2 521	(1)
Cable	416	409	2	1 232	1 241	(1)
Solutions d’Affaires	31	32	(3)	86	88	(2)
Media	58	23	152	116	53	119
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(39)	(40)	(3)	(113)	(117)	(3)
Résultat d’exploitation ajusté ¹	1 345	1 312	3	3 806	3 786	1
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹	39,7 %	40,3 %	(0,6) pts	38,2 %	39,9 %	(1,7) pts
Bénéfice net	464	332	40	1 082	1 044	4
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,64 \$	41	2,10 \$	2,03 \$	3
Résultat net ajusté ¹	472	405	17	1 159	1 177	(2)
Résultat par action de base ajusté ¹	0,92 \$	0,79 \$	16	2,25 \$	2,29 \$	(2)
Entrées d’immobilisations corporelles	571	638	(11)	1 667	1 702	(2)
Flux de trésorerie disponibles ¹	660	370	78	1 402	1 162	21
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 456	1 057	38	2 797	2 667	5

¹ Le résultat d’exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n’ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d’autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

Principales variations des résultats financiers par rapport à 2014

Produits opérationnels

Les produits tirés des réseaux de Sans-fil se sont accrus au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice en raison de l'adoption soutenue de forfaits *Partagez Tout* de Rogers générateurs de PMPA et de PMPC plus élevés, de l'augmentation des ajouts nets d'abonnés et de l'acquisition de Data & Audio-Visual Enterprises Wireless Inc. (« Mobilicity »). Ces facteurs ont toutefois été atténués par le recul persistant des produits tirés des services d'itinérance découlant des forfaits d'itinérance récemment lancés.

Les produits opérationnels de Cable ont augmenté pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice sous l'effet de la croissance du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet, d'une migration générale des clients des services d'accès Internet vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures et de l'incidence et du calendrier des changements de la tarification pour la plupart des produits, facteurs en partie annulés par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie au cours de l'exercice.

Les produits opérationnels de Solutions d'Affaires ont légèrement diminué pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice étant donné que la poursuite du recul prévu des produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure a plus qu'annulé la croissance des services de prochaine génération sur réseaux possédés, y compris la hausse des produits tirés de nos centres de données.

Les produits opérationnels de Media ont connu une hausse au cours du trimestre à l'étude en raison des produits tirés de la publicité et des abonnements, de la croissance de Sportsnet et des produits dégagés lors des parties des Blue Jays de Toronto et des produits dérivés; cette hausse a été contrebalancée en partie par le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télédiffusée et imprimée. Depuis le début de l'exercice, les produits opérationnels de Media ont augmenté également grâce à l'accord de licence exclusif conclu à l'échelle nationale avec la Ligue nationale de hockey (LNH).

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil a diminué pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, car nous avons engagé des coûts plus importants associés aux volumes plus élevés d'appareils intelligents subventionnés. Cette diminution a cependant été en partie neutralisée par l'incidence de la hausse des produits tirés des réseaux décrite précédemment.

Le résultat d'exploitation ajusté de Cable a progressé pour le trimestre, augmentation attribuable à l'accroissement des produits et à diverses mesures visant une hausse de l'efficacité et de la productivité. Le résultat d'exploitation ajusté depuis le début de l'exercice a subi quant à lui l'effet des investissements plus importants liés à la programmation et à la gamme de produits et de services offerts aux clients.

Le résultat d'exploitation ajusté de Solutions d'Affaires a diminué pendant le trimestre et depuis le début de l'exercice, le recul continu des services traditionnels hors réseau ayant plus qu'annulé la croissance soutenue des activités de prochaine génération des réseaux possédés ou proches et des gains de productivité.

Le résultat d'exploitation ajusté de Media a augmenté pour le trimestre à l'étude en raison principalement des variations des produits décrites ci-dessus et des économies de coûts de programmation et de production plus importantes réalisées dans les secteurs de la télédiffusion et des services d'impression. Le résultat d'exploitation ajusté de la période de neuf mois a augmenté en outre grâce à l'accord de licence conclu avec la LNH.

Résultats de nos secteurs opérationnels

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015 ¹	2014	Variation en %	2015 ¹	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Produits tirés des réseaux	1 776	1 732	3	5 155	5 042	2
Ventes de matériel	197	148	33	515	365	41
Produits opérationnels	1 973	1 880	5	5 670	5 407	5
Charges opérationnelles						
Coût du matériel ²	460	361	27	1 276	991	29
Autres charges opérationnelles	634	631	-	1 909	1 895	1
Charges opérationnelles	1 094	992	10	3 185	2 886	10
Résultat d'exploitation ajusté	879	888	(1)	2 485	2 521	(1)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée exprimée en pourcentage des produits tirés des réseaux	49,5 %	51,3 %	(1,8) pts	48,2 %	50,0 %	(1,8) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	195	285	(32)	631	720	(12)

¹ Les résultats d'exploitation de Mobilicity sont compris dans les résultats de Sans-fil depuis la date d'acquisition, c'est-à-dire le 2 juillet 2015.

² Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

Résultats d'abonnements de Sans-fil¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, les PMPC et les PMPA)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	399	336	63	989	941	48
Ajouts nets d'abonnés	77	17	60	75	57	18
Total des abonnés aux services facturés ^{2,3}	8 240	8 131	109	8 240	8 131	109
Attrition (mensuelle)	1,31 %	1,31 %	-	1,25 %	1,21 %	0,04 pts
PMPC (mensuels)	113,34 \$	108,97 \$	4,37 \$	110,27 \$	105,86 \$	4,41 \$
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	218	165	53	498	369	129
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	77	41	36	48	(63)	111
Total des abonnés aux services prépayés ^{3,4}	1 579	1 366	213	1 579	1 366	213
Attrition (mensuelle)	3,08 %	3,12 %	(0,04) pts	3,55 %	3,53 %	0,02 pts
PMPA mixtes	61,02 \$	60,96 \$	0,06 \$	59,86 \$	59,23 \$	0,63 \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, les PMPC et les PMPA sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Depuis le 1^{er} janvier 2015 et de manière prospective, le nombre d'abonnés aux services facturés de Sans-fil tenait compte des abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, ce qui a donné lieu à un ajustement d'environ 92 000 abonnés au total, lesquels ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans le total au 30 septembre 2015.

³ À la clôture de la période.

⁴ Le 2 juillet 2015, nous avons fait l'acquisition d'environ 154 000 abonnés aux services prépayés aux services sans fil dans le cadre de notre acquisition de Mobilicity, abonnés qui ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais qui figurent dans le total au 30 septembre 2015.

Produits tirés des réseaux

L'augmentation de 3 % des produits tirés des réseaux enregistrée au cours du trimestre et de 2 % depuis le début de l'exercice découle des facteurs suivants :

- l'adoption soutenue des forfaits économiques *Partagez Tout* de Rogers qui génèrent des PMPA et des PMPC plus élevés, regroupent diverses fonctions supplémentaires et les appels interurbains, offrent la possibilité de combiner l'utilisation des données sur plusieurs appareils et donnent accès à nos autres produits et services tels que *Partout chez vous*, GameCentre LIVE de la LNH par Rogers, *Spotify*, *shomi* et *Texture par Next Issue*;
- l'acquisition de Mobilicity;
- l'ajustement lié au programme de fidélisation Récompenses Fidélité Rogers, qui reflète l'utilisation anticipée;
- facteurs contrebalancés en partie par le recul des produits tirés des services d'itinérance de 10 % pour le trimestre à l'étude et de 14 % depuis le début de l'exercice en raison des changements apportés aux forfaits d'itinérance, notamment le service *Partout chez vous* proposé aux États-Unis, dans les Caraïbes, au Mexique, dans d'autres pays de l'Amérique latine et en Europe, qui simplifient l'expérience client et procurent davantage de valeur aux clients. L'utilisation des services d'itinérance continue de progresser et atténue l'effet des tarifs d'itinérance à la baisse.

L'augmentation de 4 % des PMPC des services facturés du trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique par l'adoption soutenue des forfaits *Partagez tout* de Rogers qui, eu égard au nombre de comptes d'abonnés, font en sorte que les abonnés profitent de plus en plus des offres à tarification additionnelle et de leurs forfaits à partager et y accèdent à partir de plusieurs appareils qui sont tous rattachés au même compte.

Les PMPA mixtes restés stables pour le trimestre et leur hausse de 1 % pour la période de neuf mois découlent de ce qui suit :

- l'augmentation des produits tirés des réseaux.

Ce facteur est contrebalancé par les éléments suivants :

- les retombées de l'accroissement, par suite de l'acquisition de Mobilicity, du nombre d'abonnés aux services prépayés générateurs de PMPA moins élevés par rapport à l'ensemble des abonnés;
- l'inclusion des abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil générateurs de PMPA moins élevés dans la clientèle d'abonnés aux services facturés.

Exclusion faite de l'incidence des revenus tirés des services d'itinérance et du nombre d'abonnés à Mobilicity et aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, les PMPA mixtes auraient augmenté de 3 % pour le trimestre et de 4 % pour la période de neuf mois.

La hausse des ajouts bruts et nets d'abonnés aux services facturés et le taux d'attrition relativement stable pour le trimestre et depuis le début de l'exercice découle de notre stratégie visant l'amélioration de l'expérience client grâce à des offres à valeur accrue comme les nouveaux forfaits *Partagez tout +*. Il convient de souligner que cette hausse a été enregistrée pendant la période de « double cohorte » de l'industrie.

Le terme « double cohorte » s'entend du nombre anormalement élevé de contrats d'abonnés arrivés à échéance, étant donné que les contrats de trois ans et de deux ans ont expiré vers les mêmes dates. Ce phénomène, qui a frappé toute l'industrie, a commencé vers la fin du deuxième trimestre et entraîne généralement un raccourcissement de la durée des contrats des abonnés.

Nous avons procédé à la mise en service et au rehaussement d'environ 737 000 téléphones intelligents au cours du trimestre pour de nouveaux abonnés et des abonnés existants, soit une hausse de 20 % comparativement à environ 614 000 téléphones pour la même période de 2014. Cette hausse des mises en service de téléphones intelligents est principalement attribuable à une augmentation du nombre de rehaussements d'appareils pour les abonnés existants, ce qui a entraîné la plus grande partie de l'augmentation de 13 % des charges de fidélisation mentionnées ci-dessous.

Le pourcentage de nos abonnés dotés de téléphones intelligents s'établissait à 88 % du total de nos abonnés aux services de téléphonie facturés au 30 septembre 2015 (88 % au 31 décembre 2014). Nous avons constaté qu'habituellement les utilisateurs de téléphones intelligents :

- génèrent des PMPA grandement supérieurs;
- présentent un taux d'attrition moindre que les clients possédant des appareils qui ne sont pas des téléphones intelligents.

Ventes de matériel

La hausse de 33 % des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre considéré et de 41 % depuis le début de l'exercice découle principalement des éléments suivants :

- l'augmentation du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants et d'activations d'appareils par les nouveaux abonnés;
- une migration vers des téléphones intelligents qui comprend une proportion plus importante d'appareils iPhone;
- une variation des prix de vente de matériel;
- l'incidence de la « double cohorte » de l'industrie.

Charges opérationnelles

La hausse de 27 % du coût des ventes de matériel au cours du trimestre considéré et de 29 % depuis le début de l'exercice découle essentiellement de ce qui suit :

- une migration des ventes d'appareils vers des téléphones intelligents à coût plus élevé;
- une croissance des volumes de ventes de matériel attribuable aux ajouts bruts plus élevés pour le trimestre et la période de neuf mois considérés et une hausse de 14 % du nombre de rehaussements au cours du trimestre à l'étude et de 16 % depuis le début de l'exercice. La majeure partie des rehaussements visait des téléphones intelligents à coût plus élevé.

Les charges de fidélisation totales, essentiellement les subventions liées aux rehaussements des appareils, se sont établies à 13 % de plus pour le trimestre à l'étude et à 20 % de plus depuis le début de l'exercice, en raison dans les deux cas de l'augmentation du nombre d'abonnés existants ayant rehaussé leur appareil.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a baissé de 1 % au trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, ce qui s'explique par les variations des produits et des charges susmentionnées.

Autres développements de Sans-fil

Acquisition de Mobicity

Le 2 juillet 2015, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Mobicity pour une contrepartie en trésorerie de 443 millions de dollars. Mobicity, qui fournissait des services de télécommunications sans fil à Toronto, à Ottawa, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, avait 154 000 abonnés à ses services prépayés et possédait des licences du spectre SSFE-1.

Par suite de l'acquisition de Mobicity, Rogers et Wind Mobile Corp. (« WIND ») ont effectué un échange de licences du spectre SSFE-1 dans le sud de l'Ontario de manière à créer un segment additionnel de 10 MHz de spectre SSFE-1 contigu et apparié pour Rogers. De plus, Rogers a transféré certaines licences du spectre SSFE-1 non contiguës auparavant détenues par Mobicity à WIND en Colombie-Britannique, en Alberta et dans diverses régions de l'Ontario pour un produit en trésorerie symbolique.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015 ¹	2014	Variation en %	2015 ¹	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Services d'accès Internet	344	311	11	995	928	7
Services de télévision	415	433	(4)	1 266	1 301	(3)
Services de téléphonie	110	118	(7)	343	360	(5)
Produits tirés des services	869	862	1	2 604	2 589	1
Ventes de matériel	2	2	-	6	7	(14)
Produits opérationnels	871	864	1	2 610	2 596	1
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	-	1	(100)	2	4	(50)
Autres charges opérationnelles	455	454	-	1 376	1 351	2
Charges opérationnelles	455	455	-	1 378	1 355	2
Résultat d'exploitation ajusté	416	409	2	1 232	1 241	(1)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	47,8 %	47,3 %	0,5 pts	47,2 %	47,8 %	(0,6) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	244	274	(11)	722	764	(5)

¹ Les résultats opérationnels de Source Cable Ltd (« Source Cable ») sont inclus dans les résultats opérationnels de Cable depuis la date d'acquisition, soit le 4 novembre 2014.

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Services d'accès Internet						
Ajouts nets d'abonnés	24	16	8	21	38	(17)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ^{2,3}	2 032	1 999	33	2 032	1 999	33
Services de télévision						
Réductions nettes d'abonnés	(31)	(30)	(1)	(104)	(83)	(21)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ^{2,3}	1 920	2 044	(124)	1 920	2 044	(124)
Services de téléphonie						
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(14)	(7)	(7)	(45)	4	(49)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ^{2,3}	1 105	1 157	(52)	1 105	1 157	(52)
Foyers branchés ^{2,3}	4 130	4 025	105	4 130	4 025	105
Nombre total d'abonnés ⁴						
Réductions nettes d'abonnés	(21)	(21)	-	(128)	(41)	(87)
Nombre total d'abonnés ^{2,3}	5 057	5 200	(143)	5 057	5 200	(143)

¹ Le nombre d'abonnés est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le 4 novembre 2014, nous avons acquis environ 16 000 abonnés aux services d'accès Internet, 16 000 abonnés aux services de télévision et 11 000 abonnés aux services de téléphonie dans le cadre de notre acquisition de Source Cable. L'acquisition a en outre fait croître le nombre de foyers branchés de 26 000 unités.

³ À la clôture de la période.

⁴ Comprend les abonnés aux services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie.

Produits opérationnels

Les produits de Cable ont augmenté de 1 % pour le trimestre et depuis le début de l'exercice essentiellement par suite de ce qui suit :

- une migration générale des clients des services d'accès Internet vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures combinée à la hausse du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet;
- l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice;
- l'ajustement lié au programme de fidélisation Récompenses Fidélité Rogers, qui reflète l'utilisation anticipée;
- facteurs compensés en partie par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie au cours de l'exercice.

Produits tirés des services d'accès Internet

L'augmentation de 11 % des produits tirés des services d'accès Internet au cours du trimestre à l'étude et de 7 % depuis le début de l'exercice est attribuable à ce qui suit :

- une migration générale des clients vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures grâce au lancement des offres groupées de produits et services d'accès Internet à large bande *ÉLAN* qui proposent aux abonnés davantage d'options en matière d'utilisation et intègrent du contenu à valeur ajoutée;
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- l'incidence et le calendrier des modifications de tarifs pour les services d'accès Internet;
- facteurs partiellement contrebalancés par le recul des produits tirés de l'utilisation supplémentaire des services d'accès Internet causé par la migration d'une partie des abonnés vers des forfaits à utilisation illimitée à valeur plus élevée, comme il est mentionné plus haut.

Produits tirés des services de télévision

Le recul de 4 % des produits tirés des services de télévision au cours du trimestre et de 3 % depuis le début de l'exercice s'explique par les facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision au cours de l'exercice principalement en raison de l'évolution des habitudes de consommation en matière de télévision;
- facteur partiellement contrebalancé par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice.

Produits tirés des services de téléphonie

Les produits tirés des services de téléphonie ont reculé de 7 % au cours du trimestre et de 5 % depuis le début de l'exercice en raison de ce qui suit :

- une diminution du nombre d'abonnés;
- facteur partiellement contrebalancé par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont restées stables au cours du trimestre considéré et ont augmenté de 2 % depuis le début de l'exercice en raison de ce qui suit :

- une augmentation des investissements dans la programmation et la gamme de produits et de services offerts aux clients.

Ce facteur a été compensé par les éléments suivants :

- l'évolution de la composition des produits vers des services d'accès Internet à marge supérieure;
- diverses mesures visant une hausse de l'efficacité et de la productivité.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a progressé de 2 % au trimestre considéré et reculé de 1 % depuis le début de l'exercice en raison des variations des produits et des charges susmentionnées.

SOLUTIONS D'AFFAIRES

Résultats financiers de Solutions d'Affaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Activités de prochaine génération	71	69	3	214	200	7
Activités traditionnelles	22	26	(15)	65	82	(21)
Produits tirés des services	93	95	(2)	279	282	(1)
Ventes de matériel	1	1	-	3	3	-
Produits opérationnels	94	96	(2)	282	285	(1)
Charges opérationnelles	63	64	(2)	196	197	(1)
Résultat d'exploitation ajusté	31	32	(3)	86	88	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	33,0 %	33,3 %	(0,3) pts	30,5 %	30,9 %	(0,4) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	41	28	46	122	93	31

Produits opérationnels

Les produits tirés des services ont diminué de 2 % au cours du trimestre considéré et de 1 % depuis le début de l'exercice en raison de ce qui suit :

- le déclin persistant des services traditionnels hors réseau de transmission de la voix et des données, une tendance qui devrait se poursuivre alors que nous concentrons nos activités sur les occasions que présentent les réseaux possédés ou proches et que les clients se tournent vers des solutions et services IP plus évolués et rentables.

Ce facteur a été compensé en partie par les éléments suivants :

- la poursuite de la mise en œuvre de notre plan visant à accroître les produits tirés des services IP de prochaine génération à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches;
- la hausse des produits tirés des centres de données.

Les services de prochaine génération, qui comprennent les activités de nos centres de données, ont représenté 76 % du total des produits tirés des services au cours du trimestre (73 % en 2014) et 77 % du total des produits tirés des services depuis le début de l'exercice (71 % en 2014).

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont diminué de 2 % au cours du trimestre considéré et de 1 % depuis le début de l'exercice en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services traditionnels attribuable au recul prévu des volumes d'utilisation et du nombre de clients;
- les mesures continues mises en place pour réduire les coûts et améliorer la productivité;
- facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés aux services de prochaine génération sur réseaux possédés en raison des volumes plus élevés.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a diminué de 3 % pendant le trimestre considéré et de 2 % depuis le début de l'exercice en raison des variations des produits et des charges mentionnées ci-dessus.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels	473	440	8	1 519	1 282	18
Charges opérationnelles	415	417	-	1 403	1 229	14
Résultat d'exploitation ajusté	58	23	152	116	53	119
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	12,3 %	5,2 %	7,1 pts	7,6 %	4,1 %	3,5 pts
Entrées d'immobilisations corporelles	12	23	(48)	32	66	(52)

Produits opérationnels

La hausse de 8 % des produits opérationnels au cours du trimestre considéré s'explique par ce qui suit :

- la hausse des produits tirés des abonnements et de la publicité générés par Sportsnet;
- la croissance des produits tirés des Blue Jays de Toronto.

Ces facteurs ont été contrés en partie par l'élément suivant :

- le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télévisée et imprimée.

Quant à la hausse de 18 % des produits opérationnels de Media pour la période de neuf mois, elle est attribuable aux facteurs susmentionnés ainsi qu'à l'accord de licence national exclusif que nous avons conclu avec la LNH, entré en vigueur pour la saison 2014-2015. Les résultats du troisième trimestre de 2015 n'ont pas tellement bénéficié de cet accord, puisque la saison de la LNH se termine au deuxième trimestre.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont restées à peu près les mêmes au cours du trimestre à l'étude en raison de ce qui suit :

- la réduction des coûts de programmation de la télévision conventionnelle;
- le recul des coûts publicitaires;
- les efficacités opérationnelles réalisées par les différentes divisions de Media.

Ces facteurs ont été contrebalancés par les éléments suivants :

- la hausse des coûts liés à la programmation et à la production du contenu sportif et d'autres charges opérationnelles;
- l'augmentation des coûts liés aux Blue Jays de Toronto.

L'augmentation de 14 % des charges opérationnelles de Media pour la période de neuf mois s'explique par les facteurs susmentionnés ainsi que par la hausse des coûts liés à la programmation et à la production se rapportant aux accords de licence conclus avec la LNH à l'échelle nationale et régionale.

Résultat d'exploitation ajusté

L'augmentation de 152 % du résultat d'exploitation ajusté au cours du trimestre à l'étude et de 119 % depuis le début de l'exercice rend compte des variations des produits et des charges susmentionnées.

ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	195	285	(32)	631	720	(12)
Cable	244	274	(11)	722	764	(5)
Solutions d'Affaires	41	28	46	122	93	31
Media	12	23	(48)	32	66	(52)
Siège social	79	28	182	160	59	171
Total des entrées d'immobilisations corporelles ¹	571	638	(11)	1 667	1 702	(2)
Intensité du capital ²	16,9 %	19,6 %	(2,7) pts	16,7 %	17,9 %	(1,2) pts

¹ Les entrées d'immobilisations corporelles n'incluent pas les dépenses liées aux licences de spectre.

² L'intensité du capital est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles moindres de Sans-fil au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice découlent du calendrier des investissements; leur diminution a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts liés aux logiciels et à la technologie de l'information par suite des acquisitions de spectre effectuées plus tôt au cours de l'exercice. Le déploiement de notre réseau LTE atteignait environ 92 % de la population canadienne au 30 septembre 2015 (84 % au 31 décembre 2014).

Cable

La diminution des entrées d'immobilisations corporelles enregistrée par Cable au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés découle de la diminution des achats de terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une intensification des investissements dans les infrastructures de réseau et de technologie de l'information.

Nous avons également effectué des investissements au cours du trimestre à l'étude en vue d'améliorer la capacité de notre plateforme Internet, d'accroître davantage la fiabilité et la qualité du réseau et de poursuivre le développement de notre service de vidéo IP de prochaine génération.

Solutions d'Affaires

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Solutions d'Affaires enregistrée au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice est attribuable aux investissements dans des centres de données et à l'expansion de nos réseaux dans le but de joindre davantage de clients et d'emplacements.

Media

La baisse des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Media constatée au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice découle d'investissements supérieurs effectués au cours de l'exercice précédent dans nos plateformes numériques, notre infrastructure informatique, ainsi que dans les installations de diffusion.

Siège social

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles liées au siège social au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique par la hausse des dépenses liées aux améliorations apportées à nos divers bureaux et l'augmentation des coûts liés à la technologie de l'information.

Intensité du capital

L'intensité du capital a diminué au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice en raison de la variation des entrées d'immobilisations corporelles susmentionnée, conjuguée aux hausses des produits décrites plus haut dans le présent rapport de gestion.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice opérationnel consolidé, notre bénéfice net, ainsi que d'autres charges qui n'ont pas été analysées au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 345	1 312	3	3 806	3 786	1
Déduire (ajouter) :						
Rémunération fondée sur des actions	13	9	44	39	25	56
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	576	533	8	1 697	1 584	7
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	91	(59)	88	130	(32)
Charges financières	190	202	(6)	582	615	(5)
Autres (produits) charges	(59)	12	n. s.	(36)	11	n. s.
Impôt sur le résultat	124	133	(7)	354	377	(6)
Bénéfice net	464	332	40	1 082	1 044	4

¹ Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux PCGR et ne doit pas être considéré comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.
n. s. : non significatif

Rémunération fondée sur des actions

Notre charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, qui comprend des options sur actions (y compris des droits à l'appréciation d'actions), des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées, est habituellement attribuable aux éléments suivants :

- l'acquisition des droits aux options sur actions et aux unités d'actions;
- la fluctuation du cours des actions de catégorie B de RCI;
- facteurs contrebalancés par l'incidence de certains instruments de capitaux propres dérivés désignés pour couvrir une partie du risque d'appréciation de la valeur des actions à l'égard de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dérivés liés aux capitaux propres.

Les variations du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Incidence de l'acquisition des droits	14	11	43	34
Incidence des variations du cours	10	(6)	6	(39)
Dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(11)	4	(10)	30
Total de la rémunération fondée sur des actions	13	9	39	25

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Pour le trimestre et la période de neuf mois, nous avons engagé des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 37 millions de dollars et de 88 millions de dollars, respectivement (91 millions de dollars et 130 millions de dollars en 2014). Ces sommes comprenaient les composantes suivantes :

- des frais de restructuration de 21 millions de dollars et de 61 millions de dollars, respectivement (79 millions de dollars et 113 millions de dollars en 2014). Les frais de restructuration du trimestre considéré correspondent principalement à des indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs. Ceux de la période de neuf mois tiennent également compte de la sortie du bilan de certains droits de programmation qui ne sont plus utilisables depuis la réorganisation des stations de télévision OMNI. En 2014, les frais de restructuration s'étaient rapportés à la réorganisation qui a suivi la mise en œuvre du plan Rogers 3.0;
- des coûts de transaction liés aux acquisitions, des coûts de résiliation de contrats et d'autres charges totalisant 16 millions de dollars et 27 millions de dollars, respectivement (12 millions de dollars et 17 millions de dollars en 2014).

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	536	492	9	1 576	1 460	8
Amortissement des immobilisations incorporelles	40	41	(2)	121	124	(2)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	576	533	8	1 697	1 584	7

Le montant total des amortissements s'est accru au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, principalement en raison :

- du récent investissement important dans le matériel des nouveaux abonnés du secteur Cable et du déploiement de celui-ci au cours des dernières années, principalement constitué de terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, lesquels sont amortis sur une durée de trois ans;
- de l'augmentation globale des entrées d'immobilisations corporelles au cours des dernières années, ce qui a donné lieu à un nombre accru d'actifs amortissables.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Intérêts sur les emprunts ¹	189	199	(5)	571	584	(2)
Intérêts sur les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3	2	50	8	5	60
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	-	7	29	(76)
Perte de change	3	4	(25)	9	6	50
Intérêts inscrits à l'actif	(9)	(7)	29	(24)	(20)	20
Autres	4	4	-	11	11	-
Total des charges financières	190	202	(6)	582	615	(5)

¹ Les emprunts comprennent la dette à long terme et les emprunts à court terme en lien avec notre programme de titrisation des débiteurs.

Intérêts sur les emprunts

Les intérêts sur les emprunts ont baissé pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, ce qui découle d'une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette, laquelle a été compensée en partie par une augmentation de l'encours de la dette. Au 30 septembre 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,62 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,0 années (10,8 années au 31 décembre 2014).

Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

La Société a comptabilisé, depuis le début de l'exercice, une perte de 7 millions de dollars (perte de 29 millions de dollars en 2014) liée aux remboursements sur la dette à long terme relative aux dérivés liés à la dette et connexes au rachat ou au remboursement de certains billets de premier rang en mars 2015 et en mars 2014. Ces pertes ont été différées dans la réserve de couverture jusqu'à l'échéance des billets après quoi elles ont été inscrites dans le bénéfice net. Les pertes de 2015 et de 2014 ont trait à des transactions effectuées en 2008 et en 2013 dans le cadre desquelles les cours de change sur les dérivés liés à la dette connexes ont été mis à jour selon les cours alors en vigueur. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir davantage sur notre dette et sur les charges financières connexes.

Autres (produits) charges

L'augmentation des autres produits pour le trimestre et la période de neuf mois tient aux facteurs suivants :

- un profit de 102 millions de dollars inscrit à l'acquisition de Mobilicity;
- en partie contrebalancé par la diminution de notre quote-part des produits de nos diverses participations et coentreprises, notamment une perte de 72 millions de dollars liée à notre quote-part d'une obligation d'achat à la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'une de nos coentreprises, en partie neutralisée par un profit lié aux recouvrements d'impôt de l'une de nos coentreprises.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	588	465	1 436	1 421
Charge d'impôt sur le résultat calculée	156	123	381	377
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant de ce qui suit :				
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions non déductible (non imposable)	2	-	2	(6)
Réévaluation des soldes d'impôt différé découlant de modifications législatives	-	-	6	-
Profit sur acquisition non imposable	(27)	-	(27)	-
Autres éléments	(7)	10	(8)	6
Total de l'impôt sur le résultat	124	133	354	377
Taux d'impôt effectif	21,1 %	28,6 %	24,7 %	26,5 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé (reçu)	(66)	112	190	358

Les taux d'impôt effectifs pour le trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice étaient inférieurs au taux prévu par la loi en raison essentiellement du profit non imposable inscrit à l'acquisition de Mobilicity. De plus, le taux d'impôt effectif de la période de neuf mois tient compte de la réévaluation de l'impôt différé découlant d'une hausse du taux d'impôt des sociétés en Alberta.

Conformément à nos attentes, l'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice a diminué grâce à l'utilisation de reports en avant de pertes fiscales acquises en même temps que Mobilicity, qui s'est traduite par le remboursement des acomptes provisionnels payés plus tôt dans l'année.

En 2011, des modifications législatives ont éliminé le report du revenu des sociétés de personnes, accélérant le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt en trésorerie précédemment différé sur une période de cinq ans débutant à un taux de 15 % en 2012, passant à 20 % pour 2013, 2014 et 2015, puis à 25 % en 2016. Nos paiements d'impôt en trésorerie pour les années d'imposition 2015 et 2016 continueront d'inclure ces montants additionnels. Bien que l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes ait une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, elle n'a pas de conséquences sur notre charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Bénéfice net	464	332	40	1 082	1 044	4
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,64 \$	41	2,10 \$	2,03 \$	3
Bénéfice dilué par action	0,90 \$	0,64 \$	41	2,09 \$	1,97 \$	6

Résultat net ajusté

Le tableau suivant décrit la façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 345	1 312	3	3 806	3 786	1
Déduire (ajouter) :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	576	533	8	1 697	1 584	7
Charges financières ²	190	202	(6)	575	586	(2)
Autres (produits) charges ³	(29)	12	n. s.	(6)	11	n. s.
Impôt sur le résultat ⁴	136	160	(15)	381	428	(11)
Résultat net ajusté ¹	472	405	17	1 159	1 177	(2)
Résultat par action de base ajusté ¹	0,92 \$	0,79 \$	16	2,25 \$	2,29 \$	(2)
Résultat par action dilué ajusté ¹	0,91 \$	0,78 \$	17	2,24 \$	2,28 \$	(2)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les charges financières ne tiennent pas compte d'une perte de 7 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (perte de 29 millions de dollars en 2014).

³ Les autres (produits) charges comprennent un profit de 102 millions de dollars inscrit à l'acquisition de Mobicity et une perte de 72 millions de dollars liée à notre quote-part d'une obligation d'achat à la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'une de nos coentreprises.

⁴ L'impôt sur le résultat ne tient pas compte d'un recouvrement de 12 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2015 (27 millions de dollars en 2014) et d'un recouvrement de 27 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (51 millions de dollars en 2014) liés à l'incidence fiscale des éléments ajustés. L'impôt de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 a été contrebalancé en partie par l'incidence de modifications législatives.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 345	1 258	3 740	3 666
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	279	172	(115)	7
	1 624	1 430	3 625	3 673
Impôt sur le résultat reçu (payé)	66	(112)	(190)	(358)
Intérêts payés	(234)	(261)	(638)	(648)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 456	1 057	2 797	2 667
Activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles	(571)	(638)	(1 667)	(1 702)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(71)	38	(209)	(51)
Entrées de droits de diffusion	(93)	(113)	(111)	(135)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	(471)	-	(1 072)	(3 301)
Autres	(4)	7	(38)	16
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 210)	(706)	(3 097)	(5 173)
Activités de financement				
Produit tiré des emprunts à court terme	26	25	272	221
Remboursements sur les emprunts à court terme	(184)	(46)	(255)	(84)
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 366	300	4 816	2 882
Remboursements sur la dette à long terme	(1 225)	(300)	(4 144)	(2 021)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	-	-	1 059	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	-	-	(905)	(2 115)
Coûts de transaction engagés	-	-	-	(30)
Dividendes payés	(247)	(235)	(730)	(694)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(264)	(256)	113	309
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18)	95	(187)	(2 197)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	7	9	176	2 301
(Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	(11)	104	(11)	104

Activités opérationnelles

L'augmentation de 38 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse du résultat d'exploitation ajusté, à un remboursement d'acomptes provisionnels relatifs à l'impôt sur le résultat versés au cours de l'exercice par suite de l'acquisition de Mobilicity, à la baisse des intérêts payés et à la hausse du financement net procuré par le fonds de roulement hors trésorerie. Quant à l'augmentation de 5 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles pour la période de neuf mois, elle a été contrée par la hausse de l'investissement net dans le montant net du fonds de roulement hors trésorerie, qui reflète essentiellement le calendrier des paiements de crédateurs.

Activités d'investissement

Entrées d'immobilisations corporelles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons consacré 571 millions de dollars aux entrées d'immobilisations corporelles et 1 667 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, soit un montant inférieur à celui des périodes correspondantes de 2014. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles » pour plus de précisions.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours du trimestre considéré, nous avons versé 471 millions de dollars liés principalement à l'acquisition de Mobilicity et de certains magasins de concessionnaires. Au cours de la période de neuf mois, nous avons aussi versé 27 millions de dollars au titre de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre de 2 500 MHz, 102 millions de dollars pour le dernier paiement des licences d'utilisation du spectre de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») (dont des coûts de transaction connexes de 2 millions de dollars), et 473 millions de dollars relativement à l'investissement dans Glentel. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, nous avons versé 3 301 millions de dollars au titre de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre de 700 MHz.

Activités de financement

Titrisation des débiteurs

Au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, nous avons reçu un financement de 26 millions de dollars et de 272 millions de dollars (25 millions de dollars et 221 millions de dollars en 2014), respectivement, aux termes du programme de titrisation des débiteurs; pour les mêmes périodes, nous avons effectué des remboursements de 184 millions de dollars et de 255 millions de dollars (46 millions de dollars et 84 millions de dollars en 2014), respectivement. Par suite de ces opérations, le total de notre financement aux termes du programme a varié et s'est établi à 859 millions de dollars au 30 septembre 2015 (842 millions de dollars au 31 décembre 2014). En janvier 2015, nous avons modifié les modalités du programme, ce qui a porté à 1,05 milliard de dollars le produit éventuel maximal aux termes du programme de même que prorogé l'échéance au 1^{er} janvier 2018.

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

En avril 2015, nous avons prélevé intégralement une nouvelle facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars (la « facilité de crédit non renouvelable »), qui s'est ajoutée à la facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards de dollars dont nous disposons déjà (la « facilité de crédit renouvelable »). La nouvelle facilité vient à échéance en avril 2017, et aucun remboursement de principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt applicable aux emprunts visés par la facilité de crédit non renouvelable se situe dans la fourchette qui s'applique à notre facilité de crédit renouvelable.

Au cours du trimestre, nous avons prélevé 1,4 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars en 2014) et remboursé 1,2 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars en 2014) sur nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable. Depuis le début de l'exercice, nous avons prélevé 4,8 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014) et remboursé 3,0 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014) sur nos facilités de crédit.

Au 30 septembre 2015, le solde impayé de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable totalisait 1,8 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014).

Au 30 septembre 2015, des liquidités s'élevant à 1,7 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2014) étaient disponibles dans le cadre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et de lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,8 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débetures.

Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun nouveau billet de premier rang au cours du trimestre à l'étude ni depuis le début de l'exercice.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014 est présenté ci-après.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total ¹	Coûts de transaction et escomptes ²
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,00 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 \$ US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
Total					2 082	24

¹ Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

² Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang s'élevant à 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et à 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) venus à échéance en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 154 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un remboursement net de 905 millions de dollars qui comprend le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venus à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes avaient été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 35 millions de dollars, ce qui avait donné lieu à un remboursement net de 1 186 millions de dollars qui comprenait le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Dividendes

En janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une hausse du taux de dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, les dividendes trimestriels étant payables en versements trimestriels de 0,48 \$ par action. Pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, nous avons versé des dividendes de 247 millions de dollars et de 730 millions de dollars, respectivement (235 millions de dollars et 694 millions de dollars en 2014).

Le tableau suivant indique les dates de déclaration et de versement des dividendes pour nos deux catégories d'actions :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
28 janvier 2015	13 mars 2015	1 ^{er} avril 2015	0,48	248
21 avril 2015	12 juin 2015	2 juillet 2015	0,48	247
13 août 2015	11 septembre 2015	1 ^{er} octobre 2015	0,48	247
12 février 2014	14 mars 2014	4 avril 2014	0,4575	235
22 avril 2014	13 juin 2014	2 juillet 2014	0,4575	235
14 août 2014	12 septembre 2014	1 ^{er} octobre 2014	0,4575	235
23 octobre 2014	11 décembre 2014	2 janvier 2015	0,4575	235

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 345	1 312	3	3 806	3 786	1
Déduire (ajouter) :						
Entrées d'immobilisations corporelles ²	571	638	(11)	1 667	1 702	(2)
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	180	192	(6)	547	564	(3)
Impôt sur le résultat en trésorerie (reçu) payé ³	(66)	112	n. s.	190	358	(47)
Flux de trésorerie disponibles¹	660	370	78	1 402	1 162	21

¹ Le résultat d'exploitation ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les entrées d'immobilisations corporelles excluent les achats de licences d'utilisation du spectre.

³ L'impôt sur le résultat en trésorerie est présenté net des remboursements reçus.

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 78 % pour le trimestre considéré et de 21 % pour la période de neuf mois grâce à la hausse du résultat d'exploitation ajusté, à la baisse des entrées d'immobilisations corporelles, à la diminution des intérêts sur les emprunts (après inscription à l'actif) qui découle de la réduction du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette impayée et à la diminution de l'impôt sur le résultat en trésorerie qui s'explique par le remboursement d'acomptes provisionnels versés au cours de l'exercice faisant suite à l'acquisition de Mobility.

Aperçu de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 30 sept. 2015	Au 31 déc. 2014	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	176	(176)	(100)	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Débiteurs	1 648	1 591	57	4	Rend compte de la hausse des créances liées aux abonnés par suite de l'accroissement du nombre d'abonnés, du caractère saisonnier des activités et du moment des recouvrements.
Stocks	269	251	18	7	Rend compte de l'augmentation des stocks d'appareils de Sans-fil en raison du caractère saisonnier des activités.
Autres actifs courants	240	191	49	26	Rend compte d'une augmentation des charges payées d'avance.
Partie courante des instruments dérivés	178	136	42	31	Rend compte des variations des valeurs de marché des dérivés liés à la dette et aux dépenses essentiellement attribuables à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, lesquelles ont été contrebalancées par le règlement et l'échéance des autres dérivés dont il est question à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
Total des actifs courants	2 335	2 345	(10)	-	
Immobilisations corporelles	10 758	10 655	103	1	Rend compte des entrées d'immobilisations corporelles, contrebalancées en partie par l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles ».
Immobilisations incorporelles	7 274	6 588	686	10	A trait aux ajouts de licences de spectre de Mobicity, de Shaw et des enchères de licences d'utilisation de spectre de 2 500 MHz, qui ont été contrebalancés en partie par l'amortissement d'autres immobilisations incorporelles.
Placements	2 274	1 898	376	20	Rend compte de l'ajout de notre investissement dans Glentel Inc., en partie contrebalancé par des pertes latentes liées à l'évaluation à la valeur de marché de placements disponibles à la vente.
Instruments dérivés	1 742	788	954	121	Il y a lieu de se reporter au poste « Partie courante des instruments dérivés ».
Autres actifs à long terme	211	356	(145)	(41)	Rend compte essentiellement de l'utilisation d'une tranche de 250 millions de dollars des dépôts reçus pour les licences d'utilisation de spectre de Shaw.
Actifs d'impôt différé	9	9	-	-	n. s.
Goodwill	3 887	3 883	4	-	n. s.
Total des actifs	28 490	26 522	1 968	7	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Avances bancaires	11	-	11	n. s.	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir plus.
Emprunts à court terme	859	842	17	2	Rend compte du financement net reçu aux termes du programme de titrisation des débiteurs.
Créditeurs et charges à payer	2 337	2 578	(241)	(9)	Rend compte d'une baisse des comptes fournisseurs attribuable au caractère saisonnier des activités et du recul des intérêts courus sur la dette à long terme par suite du calendrier des paiements.
Impôt sur le résultat à payer	86	47	39	83	Rend compte de l'excédent de l'impôt sur le résultat à payer sur les acomptes provisionnels déjà payés.
Partie courante des provisions	12	7	5	71	n. s.
Produits constatés d'avance	410	443	(33)	(7)	Rend compte des diminutions liées à nos programmes de fidélisation et de la réalisation d'autres dépôts de clients, contrebalancées en partie par une augmentation des dépôts de clients relativement aux Blue Jays de Toronto.
Partie courante de la dette à long terme	1 000	963	37	4	n. s.
Partie courante des instruments dérivés	52	40	12	30	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir plus.
Total des passifs courants	4 767	4 920	(153)	(3)	
Provisions	51	55	(4)	(7)	n. s.
Dette à long terme	15 487	13 824	1 663	12	Rend compte de prélèvements additionnels de 1 milliard de dollars effectués sur la facilité de crédit non renouvelable obtenue en avril 2015 et de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour en savoir plus.
Instruments dérivés	76	11	65	n. s.	Se reporter au poste « Partie courante des instruments dérivés ».
Autres passifs à long terme	530	462	68	15	Rend compte du passif au titre de la cession prévue des activités internationales de Glentel, contrebalancé en partie par une diminution des obligations au titre des prestations définies à long terme.
Passifs d'impôt différé	1 831	1 769	62	4	n. s.
Total des passifs	22 742	21 041	1 701	8	
Capitaux propres	5 748	5 481	267	5	Rend compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	28 490	26 522	1 968	7	

Situation financière

Au 30 septembre 2015, nous disposons de liquidités disponibles d'environ 1,9 milliard de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2014), lesquelles comprenaient :

- un montant de néant en trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 milliard de dollars au 31 décembre 2014);
- un montant de 1,7 milliard de dollars disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire (2,5 milliards au 31 décembre 2014);
- un montant de 0,2 milliard de dollars disponible en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs (0,06 milliard au 31 décembre 2014).

En plus des sources de liquidités disponibles susmentionnées, nous détenons 1,0 milliard de dollars de titres de capitaux propres négociables de sociétés cotées en bourse au 30 septembre 2015 (1,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014).

Au 30 septembre 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,62 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,0 années (10,8 années au 31 décembre 2014). Cette réduction comparative de notre taux d'intérêt moyen pondéré pour 2015 rend compte de l'incidence combinée des éléments suivants :

- une utilisation accrue de notre programme de titrisation et des facilités de crédit bancaire;
- le remboursement prévu d'une dette relativement plus coûteuse en mars 2015.

Au 30 septembre 2015, les notations de crédit attribuées aux billets de premier rang et aux débentures de RCI en circulation étaient demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2014 et se présentaient comme suit :

- Moody's Ratings Services : Baa1 avec perspective stable (établie en juin 2015);
- Standard and Poor's Ratings Services : BBB+ avec perspective stable (établie en juin 2015);
- Fitch Ratings : BBB+ avec perspective défavorable (établie en juin 2015).

Gestion des risques financiers

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel 2014. Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 30 septembre 2015, nous avons fixé un taux d'intérêt sur 82,0 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (92,7 % au 31 décembre 2014). Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Dérivés liés à la dette

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre ni depuis le début de l'exercice.

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette qui suivent sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes.

(en millions de dollars) Date d'échéance	Montant notionnel (en \$ US)	(Produit) règlement net en trésorerie (en \$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 ^{er} mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement des billets de premier rang connexes en mars 2015, une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars (perte hors trésorerie de 29 millions de dollars en 2014), qui avait été auparavant différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015. Cette perte a trait à des transactions effectuées en 2013 (en 2014, la perte avait trait à des transactions effectuées en 2008 et 2013) dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 30 septembre 2015, nous avons des billets de premier rang et des débetures libellés en dollars américains d'un montant de 5,2 milliards de dollars américains, pour lesquels tous les risques de change avaient été couverts au moyen de dérivés liés à la dette.

Contrats à terme sur obligations

Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni n'avons réglé aucun contrat de ce type au cours du trimestre considéré ni depuis le début de l'exercice. Au 30 septembre 2015, nous avons des contrats à terme sur obligations en cours d'un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2014), qui avaient tous été désignés à titre de couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Au cours du trimestre, nous avons conclu des contrats de change à terme en dollars américains afin de fixer le taux de change sur le montant de 360 millions de dollars américains de dépenses brutes libellées en dollars américains de Rogers prévues pour l'exercice 2016. Les dépenses prévues de 360 millions de dollars américains ont été couvertes à un taux moyen de 1,32 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 474 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats. Depuis le début de l'exercice, nous avons conclu des contrats de change à terme pour fixer le taux de change sur un montant de 690 millions de dollars américains de dépenses prévues. Ce montant a été couvert à un taux moyen de 1,27 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 877 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats.

Au 30 septembre 2015, nous avons des dérivés liés aux dépenses en cours d'un montant de 1,07 milliard de dollars américains, qui venaient à échéance d'octobre 2015 à décembre 2016, à un taux moyen de 1,20 \$ pour 1 \$ US. Au cours du trimestre à l'étude, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 225 millions de dollars américains (225 millions de dollars américains en 2014) contre 252 millions de dollars (232 millions de dollars en 2014). Depuis le début de l'exercice, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 585 millions de dollars américains (675 millions de dollars américains en 2014) contre 649 millions de dollars (690 millions de dollars en 2014).

Dérivés liés aux capitaux propres

Au 30 septembre 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Évaluation à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit et calculée conformément aux IFRS.

	Au 30 septembre 2015			
(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 200	1,04	5 409	1 779
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	1 065	1,20	1 277	141
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En passifs	-	-	1 900	(103)
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En passifs	-	-	286	(25)
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				1 792

	Au 31 décembre 2014			
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
(en millions de dollars, sauf les cours de change)				
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 725	1,04	5 952	853
En passifs	305	1,19	362	(7)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif	6 030	1,05	6 314	846
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	-	-	250	1
En passifs	-	-	1 650	(14)
Position nette évaluée à la valeur de marché des contrats à terme sur obligations représentant un passif			1 900	(13)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	960	1,09	1 050	70
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En passifs	-	-	286	(30)
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				873

Dette nette ajustée et ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette sans ajustement lié au risque de crédit, les emprunts à court terme et les avances bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
(en millions de dollars, sauf les ratios)		
Dette à long terme ¹	16 589	14 895
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit ²	(1 908)	(885)
Emprunts à court terme	859	842
Avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie)	11	(176)
Dette nette ajustée ³	15 551	14 676
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ^{3, 4}	3,1	2,9

¹ Compte non tenu de toute réduction de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition, des coûts de transaction différés et des escomptes. Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette, majorées des coûts de transaction différés et des escomptes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement de la dette nette ajustée » de la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour connaître le mode de calcul de ce montant.

² Avec prise d'effet le 30 septembre 2015, nous avons modifié notre méthode de calcul de la dette nette ajustée, et ce, de façon rétrospective, afin d'évaluer la position nette au titre des dérivés liés à la dette sans ajustement lié au risque de crédit. Aux fins de la comptabilisation selon les IFRS, nous comptabilisons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit, en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Aux fins du calcul de la dette nette ajustée et du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté, nous estimons qu'il est d'usage d'inclure les dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit dans l'évaluation de l'effet de levier de l'endettement et l'évaluation à la valeur de marché, ainsi qu'aux fins de transaction. Au 30 septembre 2015, les actifs nets au titre des dérivés liés à la dette présentés dans le tableau ci-dessus se composent des actifs nets au titre des dérivés liés à la dette ajustés en fonction de la qualité du crédit de 1 779 millions de dollars (846 millions de dollars au 31 décembre 2014) et de l'ajustement lié au risque de crédit de 129 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 décembre 2014).

³ La dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁴ Le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté est calculé en fonction du résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois consécutifs.

En plus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 septembre 2015 présentés au préalable, nous détenons des titres négociables de sociétés cotées en bourse d'une valeur de 1 008 millions de dollars (1 130 millions de dollars au 31 décembre 2014).

La dette nette ajustée s'est accrue de 1,0 milliard de dollars depuis le 31 décembre 2014. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Aperçu de la situation financière » pour obtenir de plus amples renseignements. Notre cible à long terme de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté se situe dans une fourchette de 2,0 à 2,5.

Actions ordinaires en circulation

	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Actions ordinaires en circulation		
De catégorie A avec droit de vote	112 438 992	112 448 000
De catégorie B sans droit de vote ¹	402 307 676	402 297 667
Total des actions ordinaires	514 746 668	514 745 667
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	5 729 285	5 759 786
Options en circulation exerçables	2 859 007	3 363 046

¹ Les porteurs de nos actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour obtenir un résumé de nos principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également analysés aux notes 16, 21 et 29 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2014.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2014, depuis le 31 décembre 2014.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 13 février 2015 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2014. Les principales modifications concernant la réglementation survenues depuis la publication dudit rapport de gestion sont présentées ci-dessous.

MatchPlus de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers

Le 16 mars 2015, le CRTC a rejeté une plainte provenant de certaines entreprises selon laquelle l'application MatchPlus de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers, le contenu exclusif de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers, contrevenait aux règles du CRTC.

Distribution des services de télévision

Le 19 mars 2015, le CRTC a rendu publique la troisième de ses décisions (la « décision ») dans le cadre de son initiative *Parlons télé*. Le CRTC a ordonné aux distributeurs d'offrir aux clients un service d'entrée de gamme de base se composant uniquement de canaux canadiens locaux (la radio locale est offerte en option), des services obligatoires nationaux, du canal communautaire et des canaux des assemblées législatives provinciales et, s'ils le souhaitent, des principaux réseaux américains (4+1) à compter du 1^{er} mars 2016. Le tarif au détail de ce service d'entrée de gamme sera plafonné à 25 \$ par mois (matériel en sus). Le CRTC a également adopté des exigences qui seront mises en œuvre graduellement en ce qui a trait à la vente de canaux à la carte et dans le cadre de forfaits. Tous les canaux autres que ceux de base devront être offerts à la carte ou au sein de forfaits plus petits à prix raisonnables d'ici le 1^{er} mars 2016. Au plus tard le 1^{er} décembre 2016, ils devront être offerts de ces deux façons. En tant qu'entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR »), nous pourrons continuer d'offrir nos forfaits de service et de programmation de base existants. De plus, le CRTC a révisé sa règle en matière de « prépondérance », de sorte que les consommateurs devront se voir offrir, sans nécessairement les recevoir, une majorité de services canadiens.

Le CRTC a par ailleurs proposé plusieurs modifications au code de déontologie relatif à la vente en gros, auparavant appelé « code sur l'intégration verticale (IV) ». Une nouvelle procédure a été annoncée pour tenir compte de ces modifications proposées. Le 24 septembre 2015, dans sa politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-438, le CRTC a publié le Code sur la vente en gros dans sa version définitive, qui sera en vigueur à compter du 22 janvier 2016. Ce code définit les règles qui encadreront les négociations entre les entreprises de programmation et les EDR entourant la migration vers les services à la carte. Toutes les entreprises de programmation et les EDR autorisées devront se conformer au code sur la vente en gros.

La décision abordait également les règles en matière de distribution de services étrangers dont la distribution est approuvée au Canada, notamment les exigences en ce qui a trait à l'offre par les services étrangers de leurs canaux à la carte et sous forme de forfaits ou dans le cadre de forfaits préassemblés plus petits et au respect du code sur la vente en gros. La décision portait également sur les règles d'accès relatives aux services à intégration verticale et aux services indépendants, aux forfaits de chaînes et aux règles d'abonnement préalable s'appliquant aux services multiculturels.

Le 26 mars 2015, dans sa décision finale relative à *Parlons télé*, le CRTC a annoncé ses plans en ce qui a trait à la création d'un Code des fournisseurs de services de télévision qui régirait certains aspects de la relation entre les fournisseurs de services de télévision et leurs clients et qui permettrait aux consommateurs de formuler des plaintes au commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications relativement à leurs fournisseurs. La décision prévoit également de nouvelles exigences en matière de prestation des services par les EDR et les diffuseurs aux personnes ayant un handicap.

Enchères liées aux licences d'utilisation du spectre SSFE-3

Le 6 mars 2015, Industrie Canada a annoncé les résultats de ses enchères liées aux licences d'utilisation du spectre sans fil SSFE-3 pour les bandes de 1755-1780 MHz et de 2155-2180 MHz. Rogers n'a acquis aucune licence d'utilisation de spectre dans le cadre de ces enchères.

Examen par le CRTC des services de télécommunications de base

Le 9 avril 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134. Le CRTC examinera les services de télécommunications dont les Canadiens ont besoin pour participer de manière significative à l'économie numérique ainsi que le rôle du Conseil en vue d'assurer la disponibilité de services de télécommunications de base abordables à tous les Canadiens. Les premiers commentaires devaient être transmis au plus tard le 14 juillet 2015. Une audience publique débutera le 11 avril 2016.

Cadre de réglementation régissant les services sans fil mobiles de gros du CRTC

Le 5 mai 2015, le CRTC a publié sa décision sur le cadre de réglementation régissant les services sans fil mobiles de gros (la politique réglementaire de télécom CRTC 2015-177). Le CRTC a déterminé qu'il est nécessaire de réglementer les tarifs que Rogers Communications, Bell Mobilité (« Bell ») et Telus Communications Inc. (« Telus ») facturent aux autres entreprises canadiennes de services sans fil pour les services nationaux d'itinérance de gros au moyen de la technologie GSM. Le CRTC a ordonné à Rogers, à Bell et à Telus de déposer chacune, le 4 novembre 2015, des propositions tarifaires fondées sur les coûts pour les services d'itinérance de gros. Le CRTC a approuvé, provisoirement et en attendant sa conclusion définitive quant aux propositions tarifaires, un tarif maximal pour chacun des services d'itinérance de gros de voix, de messagerie texte et de données fournis par Bell, Rogers et Telus à l'échelle de leurs réseaux respectifs fondés sur la technologie GSM aux autres entreprises canadiennes de services sans fil. Ce tarif sera égal au tarif le plus élevé facturé par chacun de Rogers, Bell et Telus à n'importe quelle autre entreprise canadienne de services sans fil pour chacun des services d'itinérance de gros de voix, de messagerie texte et de données sur les réseaux fondés sur la technologie GSM à la date de la décision. Rogers, Bell et Telus sont autorisés à facturer des tarifs d'itinérance de gros sur les réseaux fondés sur la technologie GSM qui sont inférieurs à ces taux maximaux.

Le CRTC a recommandé que le gouvernement canadien abroge l'article 27.1 de la *Loi sur les télécommunications*, qui est entrée en vigueur en juin 2014 et qui établit des plafonds pour les tarifs de services nationaux d'itinérance sans fil mobiles de gros aux tarifs moyens de détail de manière que la prestation de tous les autres services d'itinérance de gros puisse de nouveau être soumise au libre jeu du marché, et ce, le plus rapidement possible. Le 1^{er} juillet 2015, le gouvernement a abrogé l'article 27.1.

Le CRTC a en outre déterminé qu'il n'est pas indiqué de rendre obligatoires les services d'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels.

Enfin, le CRTC a déterminé que les mesures réglementaires établies dans sa décision seront appliquées pendant au moins cinq ans, période au cours de laquelle le CRTC observera les conditions de concurrence dans le marché des services sans fil mobiles.

Enchères liées aux licences d'utilisation du spectre de 2 500 MHz

Le 12 mai 2015, Industrie Canada a publié les résultats de la mise aux enchères des licences du spectre sans fil de 2 500 MHz. La Société a obtenu 41 licences de spectre composées de blocs de 20 MHz contigus et appariés pour des emplacements où elle n'avait pas atteint le plafond de 40 MHz de spectre de fréquences appariées.

Le Code sur les services sans fil du CRTC

Le 19 mai 2015, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel déposé par Rogers, Bell, Telus, MTS et SaskTel concernant la décision du CRTC d'appliquer le Code sur les services sans fil à tous les contrats à compter du 3 juin 2015, peu importe le moment où le contrat a été conclu. Ainsi, le Code porte de manière rétroactive sur les contrats de trois ans conclus entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013.

Acquisitions et transferts de licences d'utilisation de spectre

Le 24 juin 2015, Rogers a obtenu d'Industrie Canada l'approbation de procéder à un certain nombre de transferts de licences d'utilisation de spectre et de subordinations de licences se rapportant à son acquisition des licences du spectre SSFE-1 de Shaw et à son acquisition de Mobilicity. Nous avons obtenu de Shaw des licences du spectre SSFE-1 en Colombie-Britannique et en Alberta après avoir exercé une option acquise antérieurement. Par suite de l'exercice de l'option, certaines licences de spectre non contiguës acquises de Shaw ont été transférées à WIND pour un produit en trésorerie symbolique. Après l'acquisition de Mobilicity, Rogers a échangé les licences du spectre SSFE-1 du bloc C de Mobilicity contre celles du bloc B de WIND (ces deux blocs étant situés dans le sud de l'Ontario), ce qui nous a procuré des licences de spectre contiguës à celles que nous détenions déjà dans cette région (le bloc A). Le reste des licences de spectre de Mobilicity en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario a été cédé à WIND pour un produit en trésorerie symbolique.

Examen du cadre des services de télécommunications filaires de gros du CRTC

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié sa décision sur le cadre de réglementation régissant les services filaires de gros (la politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326). Le CRTC a déterminé que les services d'accès haute vitesse de gros, qui sont utilisés pour soutenir la concurrence dans la vente au détail de services comme la téléphonie locale, la télévision et l'accès à Internet, demeureront obligatoires; toutefois, la prestation de services groupés sur une base provinciale ne sera plus obligatoire et sera progressivement éliminée conjointement avec la mise en œuvre d'un service dégroupé avec des raccordements aux centraux des entreprises de services de téléphonie et aux têtes de lignes des entreprises de câblodistribution. L'exigence de mettre en œuvre des services d'accès haute vitesse de gros dégroupés inclura d'offrir ceux-ci au moyen d'installations de fibre optique. Les tarifs réglementaires continueront d'être établis en fonction des études sur les coûts différentiels à long terme.

Licences de spectre de la bande de 600 MHz

Le 14 août 2015, Industrie Canada a rendu publique sa décision sur la réattribution aux services mobiles de licences de spectre de la bande de 600 MHz. Le Canada réattribuera le même nombre de licences de spectre que les États-Unis après les enchères prévues dans ce pays pour 2016. Les canaux de télédiffusion qui utilisent actuellement le spectre de la bande de 600 MHz qui sera mis aux enchères au profit des services mobiles se verront attribuer un nouveau canal dans le cadre du nouveau plan d'allotissement et disposeront d'au moins 18 mois pour effectuer la transition. Certains canaux de télédiffusion en direct de Rogers devront effectuer cette transition. Aucune décision n'a encore été prise quant au financement de la transition pour les canaux de télédiffusion concernés par cette décision. D'autres consultations devront être menées avant la mise aux enchères canadienne de ce spectre, qui aura vraisemblablement lieu en 2017.

Révision par le CRTC de la programmation locale et communautaire

Le 14 septembre 2015, le CRTC a annoncé une procédure de révision du cadre de politique relatif à la programmation télévisuelle locale et communautaire (l'« Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2015-421 »). La date butoir pour le dépôt des observations est fixée au 29 octobre 2015. Une audience avec comparution est prévue pour le 25 janvier 2016.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour une analyse des risques et incertitudes significatifs susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers au 13 février 2015, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel intermédiaire. Les litiges susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

Frais d'accès au système – Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. Cependant, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. En avril 2015, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a suspendu définitivement la réclamation néo-écossaise. Les demandeurs demandent l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. La Cour d'appel du Manitoba doit rendre sa décision à ce sujet. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. En octobre 2015, la Cour d'appel de l'Alberta a autorisé notre appel et rejeté la réclamation albertaine. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais d'accès au système – Colombie-Britannique

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en réponse aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif avait trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent notamment des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. En juin 2014, la Cour a rejeté cette demande, concluant que rien dans l'expression *frais d'accès au système* ne suggère qu'il s'agit de frais devant être remboursés au gouvernement. Un appel déposé par les demandeurs a été rejeté en 2015 par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, qui a estimé que la conclusion du juge de première instance était inattaquable. Les demandeurs tentent d'obtenir l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. S'il devient probable que la Société sera tenue responsable des réclamations déposées contre elle, nous comptabiliserons une provision dans nos états financiers consolidés de la période au cours de laquelle le changement de probabilité survient; une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés résumés du résultat net ou de nos états consolidés résumés de la situation financière.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2014, y compris nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels. Aucun changement n'est survenu dans ces méthodes et estimations comptables au cours du trimestre considéré.

Récentes prises de position en comptabilité n'ayant pas encore été adoptées

Nous sommes tenus d'adopter les normes comptables nouvelles ou révisées suivantes au plus tôt le 1^{er} janvier 2016 ou par la suite. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des normes nouvelles ou révisées sur ses prochains états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (entrée en vigueur : le 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 9, *Instruments financiers* (entrée en vigueur : le 1^{er} janvier 2018)
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles* (entrées en vigueur : le 1^{er} janvier 2016)
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats* (entrées en vigueur : le 1^{er} janvier 2016)

En juillet 2015, l'IASB a voté le report au 1^{er} janvier 2018 de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, d'abord prévue pour le 1^{er} janvier 2017.

Nous n'avons pas encore adopté certaines autres normes, interprétations et modifications comptables qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Il y a lieu de se reporter à nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et aux notes y afférentes pour de plus amples renseignements.

Transactions entre parties liées

La Société a conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration, y compris :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion négligeable des services juridiques de la Société;
- le président du conseil d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société;
- le président du conseil et chef de la direction d'une société à laquelle la Société verse des commissions sur les primes d'assurance (il a cessé d'être une partie liée depuis avril 2015).

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Paiements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	7	8	24	28

La Société a également conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés qu'il contrôle. Ces transactions sont assujetties à des ententes officielles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers relativement à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'est survenu dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui aurait eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison notamment des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières touchant chacun de nos secteurs opérationnels. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs opérationnels, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de 2014 de la Société.

Prévisions financières

Nous n'avons actuellement apporté aucune modification aux fourchettes prévisionnelles consolidées en ce qui a trait au résultat d'exploitation ajusté et aux entrées d'immobilisations corporelles, lesquelles ont été présentées le 29 janvier 2015, ni à celles qui concernent les flux de trésorerie disponibles, lesquelles ont été présentées le 23 juillet 2015. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » paraissant dans le présent rapport de gestion et dans le rapport de gestion annuel de 2014. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2014 et dans le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ils comprennent les éléments suivants :

- les nombres d'abonnés;
- les taux d'attrition des abonnés;
- les produits moyens par abonné (PMPA);
- les produits moyens par compte (PMPC);
- l'intensité du capital.

Produits moyens par compte - Sans-fil

Les produits moyens par compte (PMPC) aident à dégager les tendances et à mesurer notre réussite quant à l'attrait et à la fidélisation d'abonnés ayant plusieurs appareils rattachés au même compte. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil permet habituellement aux abonnés de profiter des options du forfait à partir de plusieurs appareils, et ce, en n'apparaissant que sur une seule facture. À chaque compte aux services facturés de Sans-fil est associé un numéro de compte de facturation identifiable. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil peut englober plus d'un numéro de téléphone identifiable et recevoir des services sans fil mensuels pour divers appareils connectés comme les téléphones intelligents, les téléphones de base, les tablettes et autres appareils. Les comptes aux services facturés de Sans-fil sous divers noms de marques sont considérés comme des comptes distincts. Nous calculons les PMPC de Sans-fil en divisant le total des produits tirés du réseau de services Sans-fil facturés (mensuels) par le nombre moyen de comptes de services Sans-fil facturés pour une même période.

Mesures non conformes aux PCGR

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Résultat d'exploitation ajusté et marges connexes	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de notre capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le résultat d'exploitation ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	<p>Résultat d'exploitation ajusté : Bénéfice net <i>Plus (moins) les éléments suivants</i> impôt sur le résultat, autres charges (produits), charges financières, frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, rémunération fondée sur des actions et dépréciation d'actifs</p> <p>Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée : Résultat d'exploitation ajusté <i>Divisé par l'élément suivant</i> Produits opérationnels (produits tirés des réseaux de Sans-fil)</p>	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments indiqués puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	<p>Résultat net ajusté : Bénéfice net <i>Plus (moins) les éléments suivants</i> rémunération fondée sur des actions, frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, dépréciation d'actifs, profits sur la vente de placements, (profit) sur les acquisitions, pertes liées aux obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, pertes liées aux remboursements sur la dette à long terme et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives</p> <p>Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté : Résultat net ajusté <i>Divisé par l'élément suivant</i> nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant et après dilution</p>	Bénéfice net Bénéfice par action de base et dilué
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise puisqu'il fait état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	Résultat d'exploitation ajusté <i>Moins les éléments suivants</i> entrées d'immobilisations corporelles, intérêts sur les emprunts après inscription à l'actif et impôt sur le résultat en trésorerie	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme <i>Plus (moins) les éléments suivants</i> partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction différés et escomptes, passifs (actifs) nets au titre des dérivés liés à la dette, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie) et emprunts à court terme	Dette à long terme

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dette nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) <i>Divisée par l'élément suivant</i> résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dette à long terme divisée par le bénéfice net

Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	464	332	1 082	1 044
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	124	133	354	377
Autres (produits) charges	(59)	12	(36)	11
Charges financières	190	202	582	615
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	91	88	130
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	576	533	1 697	1 584
Rémunération fondée sur des actions	13	9	39	25
Résultat d'exploitation ajusté	1 345	1 312	3 806	3 786

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	464	332	1 082	1 044
Ajouter (déduire) :				
Rémunération fondée sur des actions	13	9	39	25
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	91	88	130
Profit sur l'acquisition de Mobilicity	(102)	-	(102)	-
Perte liée à une obligation d'achat liée à la participation ne donnant pas le contrôle	72	-	72	-
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	7	29
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(12)	(27)	(33)	(51)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	-	-	6	-
Résultat net ajusté	472	405	1 159	1 177

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action; nombre d'actions en circulation en millions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	472	405	1 159	1 177
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	515	515	515
Résultat par action de base ajusté	0,92	0,79	2,25	2,29
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté	472	405	1 159	1 177
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	517	517	517	517
Résultat par action dilué ajusté	0,91	0,78	2,24	2,28

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 456	1 057	2 797	2 667
Ajouter (déduire) :				
Entrées d'immobilisations corporelles	(571)	(638)	(1 667)	(1 702)
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	(180)	(192)	(547)	(564)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	91	88	130
Intérêts payés	234	261	638	648
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(279)	(172)	115	(7)
Autres ajustements	(37)	(37)	(22)	(10)
Flux de trésorerie disponibles	660	370	1 402	1 162

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté¹

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2015	2014
Partie courante de la dette à long terme	1 000	963
Dette à long terme	15 487	13 824
Coûts de transaction différés et escomptes	102	108
	16 589	14 895
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(1 779)	(846)
Ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette	(129)	(39)
Emprunts à court terme	859	842
Avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie)	11	(176)
Dette nette ajustée	15 551	14 676

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2015	2014
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté		
Dette nette ajustée	15 551	14 676
Diviser par le résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois	5 039	5 019
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	3,1	2,9

¹ Avec prise d'effet le 30 septembre 2015, nous avons modifié notre méthode de calcul de la dette nette ajustée, et ce, de façon rétrospective, afin d'évaluer la position nette au titre des dérivés liés à la dette sans ajustement lié au risque de crédit. Aux fins de la comptabilisation selon les IFRS, nous comptabilisons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit, en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Aux fins du calcul de la dette nette ajustée et du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté, nous estimons qu'il est d'usage d'inclure les dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit dans l'évaluation de l'effet de levier de l'endettement et l'évaluation à la valeur de marché, ainsi qu'aux fins de transaction.

Information complémentaire

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2015			2014				2013
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 973	1 903	1 794	1 898	1 880	1 800	1 727	1 851
Cable	871	869	870	871	864	872	860	871
Solutions d'Affaires	94	94	94	97	96	95	94	98
Media	473	582	464	544	440	475	367	453
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(27)	(45)	(47)	(44)	(28)	(30)	(28)	(30)
Total des produits opérationnels	3 384	3 403	3 175	3 366	3 252	3 212	3 020	3 243
Résultat d'exploitation ajusté								
Sans-fil	879	841	765	725	888	843	790	696
Cable	416	414	402	424	409	423	409	433
Solutions d'Affaires	31	27	28	34	32	28	28	29
Media	58	90	(32)	78	23	54	(24)	49
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(39)	(35)	(39)	(28)	(40)	(35)	(42)	(40)
Résultat d'exploitation ajusté¹	1 345	1 337	1 124	1 233	1 312	1 313	1 161	1 167
Déduire (ajouter)								
Rémunération fondée sur des actions	13	14	12	12	9	11	5	18
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	576	562	559	560	533	532	519	508
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	42	9	43	91	30	9	24
Charges financières	190	182	210	202	202	188	225	196
Autres (produits) charges	(59)	26	(3)	(10)	12	9	(10)	(14)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	588	511	337	426	465	543	413	435
Impôt sur le résultat	124	148	82	129	133	138	106	115
Bénéfice net	464	363	255	297	332	405	307	320
Bénéfice par action								
De base	0,90	0,70	0,50	0,58	0,64	0,79	0,60	0,62
Dilué	0,90	0,70	0,48	0,57	0,64	0,76	0,57	0,62
Bénéfice net	464	363	255	297	332	405	307	320
Ajouter (déduire) :								
Rémunération fondée sur des actions	13	14	12	12	9	11	5	18
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	37	42	9	43	91	30	9	24
Profit sur l'acquisition de Mobicility	(102)	-	-	-	-	-	-	-
Perte liée à l'obligation d'achat liée à la participation ne donnant pas le contrôle	72	-	-	-	-	-	-	-
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	7	-	-	-	29	-
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(12)	(13)	(8)	(11)	(27)	(14)	(10)	(5)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	-	6	-	14	-	-	-	-
Résultat net ajusté¹	472	412	275	355	405	432	340	357
Résultat par action ajusté ¹								
De base	0,92	0,80	0,53	0,69	0,79	0,84	0,66	0,69
Dilué	0,91	0,80	0,53	0,69	0,78	0,84	0,66	0,69
Entrées d'immobilisations corporelles	571	621	475	664	638	576	488	703
Flux de trésorerie disponibles ¹	660	476	266	275	370	436	356	109
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 456	1 114	227	1 031	1 057	1 202	408	1 072

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

Sommaire de l'information financière du garant de la dette à long terme

Au 30 septembre 2015, nos titres d'emprunt publics en circulation de 1,0 milliard de dollars, nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 2,5 milliards de dollars et nos dérivés étaient des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCP, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales données financières consolidées non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 septembre (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCP ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Totaux	
	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	7	5	2 880	2 799	534	479	(37)	(31)	3 384	3 252
Bénéfice net (perte nette)	464	332	641	690	185	(79)	(826)	(611)	464	332
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (non audité) (en millions de dollars)										
	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	19	15	8 414	8 162	1 676	1 403	(147)	(96)	9 962	9 484
Bénéfice net (perte nette)	1 082	1 044	1 886	2 109	128	(287)	(2 014)	(1 822)	1 082	1 044
À la clôture de la période (non audité) (en millions de dollars)										
	30 sept. 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2015	31 déc. 2014
Données tirées du bilan										
Actifs courants	23 911	18 530	18 590	13 764	8 276	1 775	(48 442)	(31 724)	2 335	2 345
Actifs non courants	26 379	23 760	16 733	16 347	26 652	24 612	(43 609)	(40 542)	26 155	24 177
Passifs courants	23 599	17 701	10 111	6 716	21 145	13 870	(50 088)	(33 367)	4 767	4 920
Passifs non courants	17 471	15 619	372	443	463	1 220	(331)	(1 161)	17 975	16 121

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCP n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais ne contiennent pas nécessairement tous ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous jugeons raisonnables au moment de leur utilisation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées aux éléments suivants, notamment :

- les produits
- le résultat d'exploitation ajusté
- les entrées d'immobilisations corporelles
- les paiements d'impôt en trésorerie
- les flux de trésorerie disponibles
- les paiements de dividendes
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue
- la croissance des nouveaux produits et services
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur les facteurs suivants, notamment :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur
- les cours de change et les taux d'intérêt
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence
- la croissance du nombre d'abonnés
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition
- l'évolution de la réglementation gouvernementale
- le déploiement de la technologie
- la disponibilité des appareils
- le calendrier de lancement de nouveaux produits
- le coût du contenu et du matériel
- l'intégration des acquisitions
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable
- la modification de la réglementation
- l'évolution technologique
- la conjoncture économique
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications
- l'intégration des acquisitions
- les litiges et les questions fiscales
- l'intensité de la concurrence
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques intitulées « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion de même que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2014, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles sur les sites Web sedar.com et sec.gov, respectivement.

###



Rogers Communications Inc.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
(non audité)**

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Produits opérationnels		3 384	3 252	9 962	9 484
Charges opérationnelles					
Coûts opérationnels	4	2 052	1 949	6 195	5 723
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		576	533	1 697	1 584
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5	37	91	88	130
Charges financières	6	190	202	582	615
Autres (produits) charges	7	(59)	12	(36)	11
Bénéfice avant impôt sur le résultat		588	465	1 436	1 421
Impôt sur le résultat		124	133	354	377
Bénéfice net de la période		464	332	1 082	1 044
Bénéfice par action					
De base	8	0,90 \$	0,64 \$	2,10 \$	2,03 \$
Dilué	8	0,90 \$	0,64 \$	2,09 \$	1,97 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires du résultat global
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
		2015	2014	2015	2014
Bénéfice net de la période		464	332	1 082	1 044
Autres éléments du résultat global					
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente					
(Diminution) augmentation de la juste valeur		(103)	(17)	(114)	173
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe		13	1	15	(24)
		(90)	(16)	(99)	149
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie					
Profit latent lié à la juste valeur des instruments dérivés		698	414	1 203	506
Reclassement du profit sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net		(444)	(320)	(1 003)	(358)
Reclassement de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme dans le bénéfice net	9	-	-	7	29
Reclassement du profit sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles		(48)	(13)	(104)	(47)
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net		(16)	2	(40)	2
Charge d'impôt sur le résultat connexe		(56)	(37)	(62)	(39)
		134	46	1	93
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt					
		19	-	24	-
Autres éléments du résultat global de la période					
		63	30	(74)	242
Résultat global de la période					
		527	362	1 008	1 286

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	176
Débiteurs		1 648	1 591
Stocks		269	251
Autres actifs courants		240	191
Partie courante des instruments dérivés	9	178	136
Total des actifs courants		2 335	2 345
Immobilisations corporelles		10 758	10 655
Immobilisations incorporelles	10	7 274	6 588
Placements	11	2 274	1 898
Instruments dérivés	9	1 742	788
Autres actifs à long terme		211	356
Actifs d'impôt différé		9	9
Goodwill		3 887	3 883
Total des actifs		28 490	26 522
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Avances bancaires		11	-
Emprunts à court terme	12	859	842
Créditeurs et charges à payer		2 337	2 578
Impôt sur le résultat à payer		86	47
Partie courante des provisions		12	7
Produits constatés d'avance		410	443
Partie courante de la dette à long terme	13	1 000	963
Partie courante des instruments dérivés	9	52	40
Total des passifs courants		4 767	4 920
Provisions		51	55
Dette à long terme	13	15 487	13 824
Instruments dérivés	9	76	11
Autres passifs à long terme		530	462
Passifs d'impôt différé		1 831	1 769
Total des passifs		22 742	21 041
Capitaux propres	14	5 748	5 481
Total des passifs et des capitaux propres		28 490	26 522
Passifs éventuels	18		

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Période de neuf mois close le 30 septembre 2015									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2015	72	112 448	402	402 298	4 172	721	104	10	5 481
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	1 082	-	-	-	1 082
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	(99)	-	-	(99)
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	24	24
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(99)	1	24	(74)
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 082	(99)	1	24	1 008
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(741)	-	-	-	(741)
Actions ayant changé de catégorie	-	(9)	-	9	-	-	-	-	-
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(9)	-	10	(741)	-	-	-	(741)
Soldes au 30 septembre 2015	72	112 439	402	402 308	4 513	622	105	34	5 748

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Période de neuf mois close le 30 septembre 2014									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2014	72	112 462	401	402 281	3 896	401	(101)	-	4 669
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	1 044	-	-	-	1 044
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	149	-	-	149
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	93	-	93
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	149	93	-	242
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 044	149	93	-	1 286
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(706)	-	-	-	(706)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	2	(706)	-	-	-	(706)
Soldes au 30 septembre 2014	72	112 462	401	402 283	4 234	550	(8)	-	5 249

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Activités opérationnelles					
Bénéfice net de la période		464	332	1 082	1 044
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		576	533	1 697	1 584
Amortissement des droits de diffusion		23	15	66	47
Charges financières	6	190	202	582	615
Impôt sur le résultat		124	133	354	377
Rémunération fondée sur des actions	15	13	9	39	25
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		24	18	(47)	(49)
Profit sur l'acquisition de Mobilicity	16	(102)	-	(102)	-
Autres		33	16	69	23
		1 345	1 258	3 740	3 666
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	19	279	172	(115)	7
		1 624	1 430	3 625	3 673
Impôt sur le résultat reçu (payé)		66	(112)	(190)	(358)
Intérêts payés		(234)	(261)	(638)	(648)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles		1 456	1 057	2 797	2 667
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles		(571)	(638)	(1 667)	(1 702)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(71)	38	(209)	(51)
Entrées de droits de diffusion		(93)	(113)	(111)	(135)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	10, 11, 16	(471)	-	(1 072)	(3 301)
Autres		(4)	7	(38)	16
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(1 210)	(706)	(3 097)	(5 173)
Activités de financement					
Produit tiré des emprunts à court terme	12	26	25	272	221
Remboursements sur les emprunts à court terme	12	(184)	(46)	(255)	(84)
Émission de titres d'emprunt à long terme	13	1 366	300	4 816	2 882
Remboursements sur la dette à long terme	13	(1 225)	(300)	(4 144)	(2 021)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	9	-	-	1 059	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	9	-	-	(905)	(2 115)
Coûts de transaction engagés		-	-	-	(30)
Dividendes payés		(247)	(235)	(730)	(694)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement		(264)	(256)	113	309
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(18)	95	(187)	(2 197)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		7	9	176	2 301
(Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		(11)	104	(11)	104

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. (« RCI ») est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Principales activités
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et au centre de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseau, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises canadiennes de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales, ainsi que des services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, d'achat multiplateforme, d'édition, de divertissement et de médias sportifs, et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Media Inc., et ses filiales.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de nos filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour les états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (les « états financiers de 2014 »). Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ont été approuvés par le comité d'audit le 21 octobre 2015.

NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Mode de présentation**

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus depuis la clôture du dernier exercice, soit le 31 décembre 2014, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS »). Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2014.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur. Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes. Nous n'avons pas encore adopté ces modifications et ces dernières pourraient avoir une incidence sur les résultats des périodes futures. Ces modifications sont décrites dans nos états financiers de 2014.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (en vigueur le 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 9, *Instruments financiers* (en vigueur le 1^{er} janvier 2018)
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles* (en vigueur le 1^{er} janvier 2016)
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats* (en vigueur le 1^{er} janvier 2016)

En juillet 2015, l'IASB a voté le report au 1^{er} janvier 2018 de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, d'abord prévue pour le 1^{er} janvier 2017.

Nous évaluons actuellement l'incidence de ces normes sur nos états financiers consolidés.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable, Solutions d'Affaires et Media. Les activités des quatre secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2 de nos états financiers de 2014. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers et les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent les principaux décideurs opérationnels et sont ceux qui examinent régulièrement nos opérations et notre performance par secteur. Ils examinent le résultat d'exploitation ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de performance pour chaque secteur et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation ajusté correspond au bénéfice net avant la rémunération fondée sur des actions, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et l'impôt sur le résultat.

Information par secteur

Trimestre clos le 30 septembre 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et	Totaux consolidés
						éliminations	
Produits opérationnels		1 973	871	94	473	(27)	3 384
Coûts opérationnels ¹		1 094	455	63	415	12	2 039
Résultat d'exploitation ajusté		879	416	31	58	(39)	1 345
Rémunération fondée sur des actions ¹	15						13
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							576
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						37
Charges financières	6						190
Autres produits	7						(59)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							588

¹ Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 880	864	96	440	(28)	3 252
Coûts opérationnels ¹		992	455	64	417	12	1 940
Résultat d'exploitation ajusté		888	409	32	23	(40)	1 312
Rémunération fondée sur des actions ¹	15						9
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							533
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						91
Charges financières	6						202
Autres charges	7						12
Bénéfice avant impôt sur le résultat							465

¹ Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		5 670	2 610	282	1 519	(119)	9 962
Coûts opérationnels ¹		3 185	1 378	196	1 403	(6)	6 156
Résultat d'exploitation ajusté		2 485	1 232	86	116	(113)	3 806
Rémunération fondée sur des actions ¹	15						39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							1 697
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						88
Charges financières	6						582
Autres produits	7						(36)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							1 436

¹ Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		5 407	2 596	285	1 282	(86)	9 484
Coûts opérationnels ¹		2 886	1 355	197	1 229	31	5 698
Résultat d'exploitation ajusté		2 521	1 241	88	53	(117)	3 786
Rémunération fondée sur des actions ¹	15						25
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							1 584
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						130
Charges financières	6						615
Autres charges	7						11
Bénéfice avant impôt sur le résultat							1 421

¹ Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTE 4 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Coût des ventes de matériel et subventions directes pour les chaînes	460	362	1 278	995
Marchandise destinée à la revente	51	53	144	150
Autres achats externes	1 004	1 022	3 241	3 054
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	537	512	1 532	1 524
Total des coûts opérationnels	2 052	1 949	6 195	5 723

NOTE 5 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons engagé 37 millions de dollars et 88 millions de dollars, respectivement (91 millions de dollars et 130 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, qui se composent de :

- 21 millions de dollars et 61 millions de dollars, respectivement (79 millions de dollars et 113 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration. Les charges du trimestre clos le 30 septembre 2015 rendent principalement compte des indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs. Les charges de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 comprennent également la radiation de certains droits de diffusion qui ne sont plus utilisables par suite de la réorganisation des stations de télévision OMNI. En 2014, les frais de restructuration avaient trait à la réorganisation liée à la mise en œuvre du plan de restructuration Rogers 3.0;
- 16 millions de dollars et 27 millions de dollars, respectivement (12 millions de dollars et 17 millions de dollars en 2014) en coûts de transaction liés à des acquisitions, en coûts de résiliation de contrats et en d'autres charges.

NOTE 6 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Intérêts sur les emprunts		189	199	571	584
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		3	2	8	5
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	9	-	-	7	29
Perte de change		3	4	9	6
Intérêts inscrits à l'actif		(9)	(7)	(24)	(20)
Autres		4	4	11	11
Total des charges financières		190	202	582	615

NOTE 7 : AUTRES (PRODUITS) CHARGES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Perte découlant d'investissements en titres de capitaux propres		58	22	90	24
Profit sur l'acquisition de Mobilicity	16	(102)	-	(102)	-
Autres produits de placements		(15)	(10)	(24)	(13)
Total des autres (produits) charges		(59)	12	(36)	11

La participation ne détenant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises a le droit d'exiger de la coentreprise qu'elle fasse l'acquisition de cette participation ne détenant pas le contrôle à une date ultérieure et à la juste valeur. Une perte de 72 millions de dollars liée à notre quote-part de la variation de la juste valeur de cette obligation a été comptabilisée en tant que perte découlant d'investissements en titres de capitaux propres pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

NOTE 8 : BÉNÉFICE PAR ACTION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	464	332	1 082	1 044
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	515	515	515	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)				
Options sur actions des membres du personnel	2	2	2	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	517	517	517	517
Bénéfice par action				
De base	0,90 \$	0,64 \$	2,10 \$	2,03 \$
Dilué	0,90 \$	0,64 \$	2,09 \$	1,97 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, le calcul du bénéfice dilué par action rend compte de la comptabilisation des paiements fondés sur des actions en circulation selon la méthode de règlement en trésorerie et de la rémunération fondée sur des actions, car elle s'est avérée plus dilutive que la méthode de règlement en capitaux propres. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions en circulation selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que la comptabilisation selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014 a été diminué de 3 millions de dollars et de 25 millions de dollars, respectivement, dans le calcul du bénéfice dilué par action afin de comptabiliser ces attributions comme si elles avaient été réglées en capitaux propres.

Au total, 1 226 472 et 2 315 782 options étaient hors du cours pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (1 286 378 et 1 295 837 en 2014), respectivement. Ces options ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car leur effet aurait été antidilutif.

NOTE 9 : INSTRUMENTS FINANCIERS**Instrument dérivé**

Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous nos dérivés liés à la dette, contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos instruments d'emprunt libellés en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques.

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015. Au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette suivants sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes (se reporter à la note 13).

(en millions de dollars)		
Date d'échéance	Montant notionnel (\$ US)	(Produit) règlement en trésorerie, montant net (\$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 ^{er} mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement des billets de premier rang connexes (se reporter à la note 13), une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars, qui avait été antérieurement différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (perte hors trésorerie de 29 millions de dollars en 2014). Cette perte a trait à des transactions qui ont eu lieu en 2013 (transactions ayant eu lieu en 2008 et en 2013 pour 2014) et dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 30 septembre 2015, nos billets de premier rang et débetures libellés en dollars américains s'élevaient à 5,2 milliards de dollars américains (6,0 milliards de dollars américains au 31 décembre 2014), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni réglé aucun contrat à terme sur obligations existant au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015. Au 30 septembre 2015, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2014) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme des couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, nous avons conclu des contrats de change à terme en dollars américains afin de fixer le taux de change sur les dépenses brutes attendues de 360 millions de dollars américains de Rogers prévues pour 2016. Les dépenses prévues de 360 millions de dollars américains ont été couvertes à un taux moyen de 1,32 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 475 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons conclu des contrats de change à terme afin de fixer le taux de change sur les dépenses prévues de 690 millions de dollars américains. Ces dernières ont été couvertes à un taux moyen de 1,27 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 877 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats.

Au 30 septembre 2015, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1,07 milliard de dollars américains (960 millions de dollars américains au 31 décembre 2014) et venaient à échéance d'octobre 2015 à décembre 2016 (de janvier 2015 à décembre 2016 en 2014), à un cours de change moyen de 1,20 \$ pour 1 \$ US (1,09 \$ pour 1 \$ US en 2014). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses s'élevant à 225 millions de dollars américains et à 585 millions de dollars américains, respectivement (225 millions de dollars américains et 675 millions de dollars américains en 2014) contre 252 millions de dollars et 649 millions de dollars, respectivement (232 millions de dollars et 690 millions de dollars en 2014).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 30 septembre 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons comptabilisé un recouvrement au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions, y compris les intérêts reçus, de 11 millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement (charges de 4 millions de dollars et de 30 millions de dollars, déduction faite des intérêts reçus, en 2014) relativement à la variation de la juste valeur de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des paiements reçus (se reporter à la note 15).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation, qui découlent de l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations, multiplié par son montant notionnel.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI à la clôture de la période.

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, à partir de renseignements pertinents à propos des marchés et des instruments financiers. En raison de leur nature, les estimations sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels un jugement doit être posé.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 n'est survenu au cours de ces périodes.

Le tableau ci-dessous propose, selon la méthode d'évaluation, une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

(en millions de dollars)	Valeur comptable		Niveau 1		Niveau 2	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Actifs financiers						
Disponibles à la vente, évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	1 008	1 130	1 008	1 130	-	-
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	1 779	853	-	-	1 779	853
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	-	-	1
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	141	70	-	-	141	70
Total des actifs financiers	2 928	2 054	1 008	1 130	1 920	924
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	7	-	-	-	7
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	103	14	-	-	103	14
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	25	30	-	-	25	30
Total des passifs financiers	128	51	-	-	128	51

Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014, la juste valeur de notre dette à long terme se présentait comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur ¹	Valeur comptable	Juste valeur ¹
Dette à long terme (y compris la partie courante)	16 487	17 917	14 787	16 584

¹ La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, selon les rendements du marché à la clôture de la période.

Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014, nous ne comptons aucun instrument financier détenu jusqu'à l'échéance.

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Licences du spectre de Shaw

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons obtenu de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») des licences de spectre du SSFE-1 visant un segment de 20 MHz contigu et apparié en Colombie-Britannique et en Alberta après avoir exercé une option antérieurement acquise et payé le dernier versement de 100 millions de dollars. Un montant de 250 millions de dollars avait été payé précédemment en 2013 et comptabilisé dans les actifs à long terme. Nous avons comptabilisé les licences de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles d'un montant de 352 millions de dollars, lequel comprend des coûts directement attribuables de 2 millions de dollars. Par suite de l'exercice de l'option, certaines licences de spectre non contiguës acquises de Shaw ont été transférées à Wind Mobile Corp. (WIND) pour un produit en trésorerie symbolique.

Licences du spectre de Mobicity

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons obtenu des licences de spectre du SSFE-1 de 458 millions de dollars dans le cadre de notre acquisition de Mobicity et avons ensuite effectué un échange de licences de spectre, tel qu'il est décrit à la note 16.

Enchères des licences du spectre de 2 500 MHz

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons participé aux enchères des licences du spectre de 2 500 MHz au Canada. Nous avons obtenu 41 licences du spectre composées de blocs de 20 MHz contigus et appariés sur les principaux marchés géographiques du Canada. Nous avons comptabilisé les licences de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles d'un montant de 27 millions de dollars, dont 3 millions de dollars sont des coûts directement attribuables.

NOTE 11 : PLACEMENTS**Investissement dans Glentel**

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons conclu l'achat de 50 % des actions ordinaires de Glentel Inc. (« Glentel ») appartenant à BCE Inc. (« BCE ») pour une contrepartie en trésorerie de 473 millions de dollars. Cet investissement est maintenant détenu en copropriété avec BCE. Glentel est un grand détaillant de téléphones mobiles de plusieurs fournisseurs ayant plusieurs centaines de points de distribution de services sans fil au Canada et menant aussi des activités aux États-Unis et en Australie. Notre investissement dans Glentel est comptabilisé comme une coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 12 : EMPRUNTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	1 190	1 135
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	(859)	(842)
Surdimensionnement	331	293

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, un financement additionnel de 26 millions de dollars (25 millions de dollars en 2014) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 184 millions de dollars (46 millions de dollars en 2014), ce qui a porté le total de notre financement aux termes du programme à 859 millions de dollars au 30 septembre 2015 (842 millions de dollars au 31 décembre 2014). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, un financement additionnel de 272 millions de dollars (221 millions de dollars en 2014) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 255 millions de dollars (84 millions de dollars en 2014).

Nous avons engagé des charges d'intérêts liées au programme de titrisation des débiteurs de 4 millions de dollars et de 12 millions de dollars au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (4 millions de dollars et 10 millions de dollars en 2014), que nous avons comptabilisées au titre des charges financières.

NOTE 13 : DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au	Au
				30 septembre 2015	31 décembre 2014
Facilités de crédit bancaire			Variable	1 750	-
Billets de premier rang ¹	2015	550 US	7,50 %	-	638
Billets de premier rang ²	2015	280 US	6,75 %	-	325
Billets de premier rang	2016	1 000	5,80 %	1 000	1 000
Billets de premier rang	2017	500	3,00 %	500	500
Billets de premier rang	2017	250	Variable	250	250
Billets de premier rang	2018	1 400 US	6,80 %	1 869	1 624
Billets de premier rang	2019	400	2,80 %	400	400
Billets de premier rang	2019	500	5,38 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900	4,70 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,34 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,00 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500 US	3,00 %	667	580
Billets de premier rang	2023	850 US	4,10 %	1 134	986
Billets de premier rang	2024	600	4,00 %	600	600
Débetures ²	2032	200 US	8,75 %	267	232
Billets de premier rang	2038	350 US	7,50 %	467	406
Billets de premier rang	2039	500	6,68 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800	6,11 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400	6,56 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500 US	4,50 %	667	580
Billets de premier rang	2043	650 US	5,45 %	867	754
Billets de premier rang	2044	750 US	5,00 %	1 001	870
				16 589	14 895
Coûts de transaction différés et escomptes				(102)	(108)
Moins la partie courante				(1 000)	(963)
Total de la dette à long terme				15 487	13 824

¹ Correspond aux billets de premier rang émis à l'origine par Rogers Wireless Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP est un codébiteur non garanti.

² Correspond aux billets de premier rang et aux débetures émis à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP est un garant ordinaire.

Les billets de premier rang et débetures susmentionnés ont pour seule garantie le cautionnement de RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets de premier rang et débetures, ainsi que les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI. Nous nous servons des dérivés dans le but de couvrir les obligations relatives au principal et aux intérêts contre le risque de change lié à nos billets de premier rang et à nos débetures libellés en dollars américains (se reporter à la note 9).

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

En avril 2015, nous avons prélevé le montant total d'une nouvelle facilité de crédit bancaire (facilité de crédit non renouvelable) de 1,0 milliard de dollars, qui s'ajoute à notre facilité de crédit existante de 2,5 milliards de dollars (facilité de crédit renouvelable). La nouvelle facilité de crédit, échéant en avril 2017, n'est pas renouvelable et aucun remboursement du montant en principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt appliqué aux sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit non renouvelable se situe dans la fourchette des taux qui s'appliquent à notre facilité de crédit renouvelable.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, nous avons prélevé 1,4 milliard de dollars (0,3 million de dollars en 2014) au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et avons remboursé 1,2 milliard de dollars (0,3 million de dollars en 2014). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons prélevé 4,8 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014) et avons remboursé 3,0 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014).

Au 30 septembre 2015, les emprunts en cours se chiffraient à 1,8 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014) au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable.

Au 30 septembre 2015, des liquidités s'élevant à 1,7 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2014) étaient disponibles au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et de nos lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,8 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débentures.

Billets de premier rang

Les intérêts sur nos billets de premier rang sont payés comme suit :

- semestriellement sur la totalité de nos billets de premier rang et débentures à taux fixe;
- trimestriellement sur nos billets de premier rang à taux variable.

Nos billets de premier rang et débentures à taux fixe sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré, sous réserve du paiement des primes prévues dans les ententes correspondantes.

Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun billet de premier rang au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014 est présenté ci-après :

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total ¹ (en \$ CA)	Coûts de transaction et escomptes ² (en \$ CA)
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,00 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
Total					2 082	24

¹ Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

² Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang d'un montant de 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et de 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) venant à échéance en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 154 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 9), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 905 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venant à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 35 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 9), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 1 186 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES**Dividendes**

En janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une augmentation du dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,48 \$ par action. Ce dividende trimestriel ne sera payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
Le 28 janvier 2015	Le 1 ^{er} avril 2015	0,48
Le 21 avril 2015	Le 2 juillet 2015	0,48
Le 13 août 2015	Le 1 ^{er} octobre 2015	0,48
Total		1,44
Le 12 février 2014	Le 4 avril 2014	0,4575
Le 22 avril 2014	Le 2 juillet 2014	0,4575
Le 14 août 2014	Le 1 ^{er} octobre 2014	0,4575
Le 23 octobre 2014	Le 2 janvier 2015	0,4575
Total		1,83

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ par action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B. Les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le tableau qui suit présente un résumé de la charge de rémunération fondée sur des actions, dont le montant est inclus dans les charges relatives aux salaires et aux avantages du personnel :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	2015	2014	2015	2014
Options sur actions	7	(3)	7	(24)
Unités d'actions de négociation restreinte	11	8	29	20
Unités d'actions différées	6	-	13	(1)
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(11)	4	(10)	30
Total de la charge de rémunération fondée sur des actions	13	9	39	25

Au 30 septembre 2015, nous avons inscrit un passif total comptabilisé à sa juste valeur de 150 millions de dollars (144 millions de dollars au 31 décembre 2014) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons versé 5 millions de dollars et 42 millions de dollars (4 millions de dollars et 45 millions de dollars en 2014) aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

Options sur actions*Sommaire des options sur actions*

(nombre d'unités, sauf les prix)	Trimestre clos le 30 septembre 2015		Période de neuf mois close le 30 septembre 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	5 956 769	40,10 \$	5 759 786	38,71 \$
Attribution	74 390	45,34 \$	1 289 430	44,77 \$
Exercice	(166 350)	32,76 \$	(1 127 085)	36,85 \$
Renonciation	(135 524)	44,55 \$	(192 846)	43,61 \$
En circulation à la clôture de la période	5 729 285	40,28 \$	5 729 285	40,28 \$
Exercibles à la clôture de la période	2 859 007	35,74 \$	2 859 007	35,74 \$

(nombre d'unités, sauf les prix)	Trimestre clos le 30 septembre 2014		Période de neuf mois close le 30 septembre 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	6 122 759	38,63 \$	6 368 403	37,39 \$
Attribution	62 989	42,61 \$	843 839	42,94 \$
Exercice	(129 828)	35,93 \$	(1 096 138)	33,92 \$
Renonciation	(43 585)	42,31 \$	(103 769)	43,27 \$
En circulation à la clôture de la période	6 012 335	38,70 \$	6 012 335	38,70 \$
Exercibles à la clôture de la période	3 525 040	35,48 \$	3 525 040	35,48 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, les options liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de néant et de 496 200 (62 989 et 843 839 en 2014).

Unités d'actions de négociation restreinte*Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte*

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
En circulation à l'ouverture de la période	2 620 274	2 807 190	2 765 255	2 472 390
Attribution et réinvestissement des dividendes	93 653	78 267	754 716	1 209 907
Exercice	(57 762)	(73 256)	(750 655)	(804 274)
Renonciation	(68 774)	(100 618)	(181 925)	(166 440)
En circulation à la clôture de la période	2 587 391	2 711 583	2 587 391	2 711 583

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, 25 959 et 109 521 unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (32 302 et 281 042 en 2014).

Régime d'unités d'actions différées*Sommaire des unités d'actions différées*

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
En circulation à l'ouverture de la période	1 957 458	775 350	826 891	700 912
Attribution et réinvestissement des dividendes	46 557	11 841	1 300 999	86 279
Exercice	(100 350)	-	(189 769)	-
Renonciation	(50 994)	-	(85 450)	-
En circulation à la clôture de la période	1 852 671	787 191	1 852 671	787 191

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, néant et 443 139 unités d'actions différées liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (néant et néant en 2014).

NOTE 16 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons réalisé deux regroupements d'entreprises, lesquels sont décrits ci-après.

Data & Audio-Visual Enterprises Wireless Inc. (« Mobicility »)

Le 2 juillet 2015, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Mobicility pour une contrepartie en trésorerie de 443 millions de dollars. Mobicility fournissait des services de télécommunications sans fil à des Canadiens abonnés aux services prépayés à Toronto, à Ottawa, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, et possédait des licences de spectre du SSFE-1.

Par suite de l'acquisition de Mobicility, Rogers et WIND ont effectué un échange de licences de spectre du SSFE-1 dans le sud de l'Ontario de manière à créer un segment additionnel de 10 MHz de spectre SSFE-1 contigu et apparié pour Rogers. De plus, Rogers a transféré certaines licences de spectre du SSFE-1 non contiguës, détenues auparavant par Mobicility, à WIND en Colombie-Britannique, en Alberta et dans diverses régions de l'Ontario pour un produit en trésorerie symbolique.

Avant la date d'acquisition, Mobicility était sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et la juste valeur du montant net des actifs identifiables acquis à la date d'acquisition était supérieure à la contrepartie payée, ce qui a donné lieu à un profit sur l'acquisition de 102 millions de dollars. Cette acquisition nous a permis d'étendre notre position en matière de licences du spectre et d'enregistrer des pertes fiscales.

Détaillants

En juillet 2015, nous avons conclu une acquisition d'actifs composés de certains détaillants situés en Colombie-Britannique et en Alberta pour une contrepartie en trésorerie de 27 millions de dollars. Les détaillants étaient des magasins de détail qui vendaient des produits et services de télécommunication. L'acquisition des détaillants permet une pénétration accrue des produits. Le goodwill, qui représente les synergies opérationnelles attendues des immobilisations incorporelles et des actifs de l'entreprise acquise non admissibles à une comptabilisation distincte, a été affecté au secteur Sans-fil. Le goodwill qui a été comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de détaillants en 2015 est déductible à des fins fiscales.

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris

(en millions de dollars)	Mobilicity	Détaillants	Total
Juste valeur de la contrepartie transférée	443	27	470
Actif ou passif identifiable, montant net :			
Actifs courants	5	2	7
Immobilisations corporelles	11	1	12
Licences de spectre	458	-	458
Relations clients ¹	-	19	19
Actifs d'impôt différé	175	-	175
Passifs courants	(31)	-	(31)
Autres passifs	(8)	-	(8)
Passifs d'impôt différé	(65)	-	(65)
Juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, montant net	545	22	567
(Profit sur l'acquisition) goodwill	(102)	5	
Coûts de transaction liés aux acquisitions	16	-	16

¹ Les relations clients sont amorties sur une période de sept ans.

Le tableau qui suit présente les produits additionnels et la perte nette avant impôt attribuables à l'acquisition de Mobilicity, de la date d'acquisition au 30 septembre 2015.

(en millions de dollars)	Mobilicity
Produits additionnels	14
Perte nette avant impôt ¹	(16)

¹ Comprend des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

Informations pro forma

Si l'acquisition de Mobilicity avait eu lieu le 1^{er} janvier 2015, nous estimons que, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, les produits additionnels que nous aurions tirés de cette acquisition auraient été de 43 millions de dollars et la perte nette additionnelle avant impôt, de (15) millions de dollars.

Les informations pro forma se fondent sur des estimations et des hypothèses que nous considérons comme raisonnables. L'information fournie ne constitue pas nécessairement une indication de nos résultats financiers consolidés futurs.

NOTE 17 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Transactions avec les principaux dirigeants**

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI, notamment :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président du conseil d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société;
- le président du conseil et chef de la direction d'une société à qui la Société verse des commissions sur les primes d'assurance (il a cessé d'être une partie liée depuis avril 2015).

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les soldes à payer à ces parties liées sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Le tableau qui suit présente un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Paiements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	7	8	24	28

Actionnaire détenant le contrôle

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle ultime et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014 ont été inférieurs à 1 million de dollars.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 septembre 2015, nos passifs éventuels avaient trait aux litiges suivants.

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite exclurait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. Cependant, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. En avril 2015, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a suspendu définitivement la réclamation néo-écossaise. Les demandeurs demandent l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. La Cour d'appel du Manitoba doit rendre sa décision à ce sujet. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. En octobre 2015, la Cour d'appel de l'Alberta a autorisé notre appel et rejeté la réclamation albertaine. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais d'accès au système - Colombie-Britannique

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif a trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Une audience portant sur la certification s'est tenue en avril 2014. En juin 2014, la Cour a rejeté la demande de certification des demandeurs, concluant que rien n'indiquait que le terme « frais d'accès au système » suggère qu'il s'agit de frais devant être remis au gouvernement. Un appel déposé par les demandeurs a été rejeté par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en 2015, cette dernière étant d'avis que la conclusion à laquelle est arrivé le juge de première instance était inattaquable. Les demandeurs entendent interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il est improbable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable dans le cadre de réclamations intentées contre nous, nous comptabiliserons une provision pendant la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés du résultat net ou de nos états consolidés de la situation financière.

NOTE 19 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	2015	2014	2015	2014
Débiteurs	(3)	(47)	29	67
Stocks	17	(64)	(16)	(29)
Autres actifs courants	30	25	(61)	(114)
Créditeurs et charges à payer	255	280	(30)	51
Produits constatés d'avance	(20)	(22)	(37)	32
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	279	172	(115)	7